JEUDI 17 FEVRIER 1916 (Edition P. L. C.) N° 455 — CINQ CENTIMES LE NUMÉRO — 82me ANNEE. — N° 47

LE MESSAGER DE BRUXELLES

ABONNEMENTS — BRUXELLES ET PROVINCE fr. 3.00 par trimestre fr. 1.30 par mois On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.

Directeur : FLORENT DELMOTTE

Rédacteur en chef : CHARLES DESBONNETS

Administration et Rédaction : 45, rue du Marché-aux-Poulets, 45, BRUXELLES

PUBLICITE (Consulter notre tarif en dernière page)

COMMUNIQUÉS

ALLEMAND

Berlin, 16 février. (Communiqué de midi.)

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Hier au soir, les Anglais ont, à trois reprises, mais sans succès, attaqué la position que nous avons conquise au sud-est d'Ypres. Leurs pertes en prisonniers s'élèvent au total à une centaine d'hommes. En Champagne, les Français ont, de nouveau, tenté de reprendre leur ancienne position au nord-ouest de Tahure ; cette tentative a eu le même échec que celle de la veille. Partout, les opérations ont été entravées par des tempêtes de pluie.

Théâtre de la guerre à l'Est

Bourrasques de neige sur tout le front ; aucun événement important.

Dans les Balkans

Rien de nouveau.

AUTRICHIEN

Vienne, 16 février. (Communiqué d'hier.)

Front russe

Dans la Galicie orientale, les aviateurs ennemis se sont montrés plus actifs, sans cependant obtenir de succès. Au nord-ouest de Tarnopol, un avion russe a été descendu par un aviateur allemand. Les occupants sont morts.

Front italien

Hier, sur le front de Carinthie, l'artillerie ennemie a canonné nos positions des deux côtés des vallées de la Seiserera et du Sebach (à l'ouest de Raibl). A minuit, elle a ouvert un feu intense contre le front allant de la vallée de la Fella au Wischberg. Dans la soirée, les Italiens ont attaqué nos nouvelles positions dans la région du Rombon, près de Flitsch. Ils ont été repoussés et ont essuyé de grandes pertes. Sur le front du territoire du littoral, les deux artilleries continuent à se combattre avec fureur. Hier matin, une de nos escadrilles d'avions, composée de onze appareils, a lancé des bombes sur la gare et les établissements industriels de Milan. Nous avons observé un intense dégagement de fumée. Les officiers observateurs se sont méthodiquement acquittés de leur tâche, en lançant les bombes sans se laisser influencer ni par le feu de l'artillerie spéciale ni par les avions de défense. Le combat aérien s'est terminé absolument à notre avantage. Les aviateurs ennemis ont dû céder la place aux nôtres En outre, plusieurs avions ont, avec un succès visible, lancé des bombes sur une usine, à Schio. Tous les appareils sont rentrés intacts.

Front du Sud-Est

Rien de nouveau.

TURC

Constantinople, 16 février. — Au front de l'Irak, un de nos aéroplanes a survolé la position de l'artillerie ennemie près de Kut-el-Amara et a jeté avec succès douze bombes, qui ont eu une grande portée. Après la défaite dans la bataille Batioha, à l'ouest de Korna, l'ennemi a abandonné sur les routes de retraite un grand nombre de tués. Les pertes que l'ennemi a subies dans la dite bataille s'élèvent, pour autant qu'il a été constaté jusqu'ici, à 2,000 hommes et 300 animaux. Au front du Caucase, l'ennemi a perdu lors des violents combats de positions qui ont eu lieu ces derniers trois jours, malgré le froid et la neige, 5,000 tués et 80 hommes prisonniers. Au front des Dardanelles, un croiseur, un monitor et un torpilleur de l'ennemi ont lancé le 13 février, sans succès, vingt obus contre Téké Burun. A la suite du tir de nos batteries de la côte, ils furent obligés de s'éloigner. Près d'Aden, dans les forêts près de Scheik Osman et Elu-Aile, un détachement éclaireur ennemi a été attiré dans un guet-apens et a été presque complètement anéanti. Les survivants se sont enfuis dans la direction de Scheik Osman, en abandonnant tous les bagages.

FRANÇAIS

Paris, 15 février. (Communiqué officiel de 15 heures. — En Champagne, nous avons repris une partie des éléments occupés par l'ennemi le 13 février à l'est de la route de Tahure à Somme-Py.

En Lorraine, quelques contacts de patrouilles dans le secteur de Reillon.

Nuit calme sur le reste du front.

Paris, 15 février. (Communiqué officiel de 23 heures.) — Journée relativement calme. En Artois, nos canons de tranchée ont exécuté des tirs sur les organisations ennemies aux abords de la route de Lille.

A l'ouest de l'Oise, nos batteries ont bombardé un train et un convoi de ravitaillement en gare d'Epagny, nord de Vic-sur-Aisne.

Au nord-est de Soissons, tirs de destruction sur les ouvrages ennemis.

En Argonne, à la Fille-Morte, nous avons fait sauter une mine dont nous occupons l'entonnoir.

En Haute-Alsace, au cours de la journée, notre artillerie a tenu sous son feu les positions ennemies à l'est de Sept.

ANGLAIS

Londres, 14 février :

Hier, 17 combats aériens ont été livrés. Un grand appareil ennemi, à double moteur, a dû atterrir en arrière des lignes allemandes. Au cours des dernières 24 heures, l'ennemi a fait exploser 7 mines. Au sud de la fosse 8, les explosions ont été précédées d'une violent bombardement, qui fut suivi d'une faible attaque d'infanterie. Quelques ennemis seulement parvinrent jusqu'à nos tranchées. Ils furent repoussés immédiatement à coups de grenade.

Londres, 16 février. — De l'équipage de l' « Arethusa », 12 personnes sont signalées manquantes et 8 blessées.

RUSSE

Pétrograd, 14 février. — Le feu violent réciproque a continué entre Olai et l'île de Dalen. Nous avons pu constater l'efficacité de notre tir d'artillerie. Dans le secteur de Dunabourg, l'ennemi a fait usage de gaz asphyxiants.

ETRANGER

ANGLETERRE

LES MINEURS DU NORTHUMBERLAND

Londres, 15 février. — Le Syndicat des Mineurs du Northumberland a adressé à tous ses membres une circulaire les invitant à travailler aussi régulièrement que possible, parce que le facteur économique est le plus important de tous dans la guerre.

COMMERCE ILLICITE

Londres, 15 février. — Les trois directeurs de la firme N. V. Fownes, fabricants de gants, ont été condamnés respectivement à liv. st. 500, 12 et 4 mois de prison pour avoir fait du commerce avec l'ennemi.

TARIFS PROTECTIONNISTES

La sous-commission du Ministère du Commerce a proposé l'application des droits de douane suivants destinés à protéger l'industrie anglaise après la guerre.

Papier, 15 p. c. ad valorem ; imprimés, 33 1/3 ; argenterie, 15 ; quincaillerie, 10-20 ; maroquinerie, 33 1/3 ; cristallerie de table et d'éclairage, interdiction absolue pour les produits austro-allemands pendant 3 à 5 ans; après ce délai, 33 1/3 p. c.; verres d'optique et de chimie, 25-30 p. c. ad-valorem ; verres ordinaires, 10-15 p. c.; flacons en verre, 5 p. c. ; faïences et porcelaines, 20 p. c. ; les articles de luxe taxés davantage ; jouets (excepté mécaniques), 25-30 p. c. ad valorem ; jouets mécaniques, droits prohibitifs absolus ; brosseries, 15 p. c. ; bougies pour moteurs, 33 1/3 p. c.

L'APPEL SOUS LES DRAPEAUX

Londres, 15 février. — On compte que pour la troisième semaine de mai tous les Anglais mobilisables aux termes de la nouvelle loi se trouveront sous les drapeaux.

SPROTS ET SARDINES

Londres, 15 février. (Havas.) — La Haute-Cour a rendu son jugement dans le procès intenté par des fabricants de conserves français contre des firmes norvégiennes accusées d'avoir vendu des sprots de Norvège pour des sardines françaises. La Cour a fait droit à l'action des fabricants français.

LA DEFENSE AERIENNE

Le « Daily Mail » annonce que Lord French va prendre la direction de toute l'artillerie de défense aérienne, ainsi que des escadrilles de défense, à l'exception du service des hydro-aéroplanes, qui ressortira comme auparavant à l'Amirauté. Un département central de la défense aérienne sera établi à Whitehall sous la direction de Lord French. Ce service sera relié à la côte par des lignes téléphoniques spéciales qui signaleront immédiatement l'approche des dirigeables et avions ennemis afin de prendre des mesures en conséquence. Les stations côtières et les postes centraux d'aviation seront renforcés et recevront des instructions précises sur les mesures à prendre en cas d'alerte.

FRANCE

LA PERTE DE L'« AMIRAL CHARNER »

Paris, 15 février. (Reuter.) — La perte du croiseur « Amiral Charner » est confirmée. De la côte de Syrie est arrivé un radeau portant 15 matelots dont un seul était encore en vie et qui déclara que le croiseur avait été torpillé le 8 février à 7 heures du matin. Le navire a sombré en quelques minutes sans que des canots aient pu être lancés à la mer.

(N. D. L. R. — L' « Amiral Charner », est un croiseur de 4.800 tonnes, construit en 1893.)

LA PENURIE DU PAPIER

D'après l'agence Havas, les représentants de la presse française ont exprimé le désir que dans l'intérêt commun de tous les journaux, l'on examine le moyen de diminuer le nombre de leurs pages. La raison de cette mesure est la difficulté grandissante que l'on éprouve à se procurer du papier. Cette pénurie est causée en premier lieu par le manque d'ouvriers.

LA CHASSE AUX SOUS-MARINS

Un journal naval italien se fait annoncer de Marseille que les navires marchands français ont été armés pour faire la chasse aux sous-marins ennemis.

ITALIE

SUICIDE D'UN DIPLOMATE ITALIEN

On mande de Lugano que M. Centaro, premier secrétaire de l'ambassade d'Italie à Londres, vient de se suicider. On annonce encore que l'on a rendu son poste de préfet à M. Garroni, ancien ambassadeur d'Italie à Constantinople.

RUSSIE

LA SESSION PARLEMENTAIRE

On mande de Pétrograd au « Press Telegraph » suisse que M. Schwostow, ministre de l'Intérieur, a déclaré à des représentants de la presse que la session parlementaire à la Douma durera jusque dans le courant de juin.

NOUVEAUX EMPRUNTS DE GUERRE

On mande de Pétrograd que M. Panine, ministre-président, a dirigé pour la première fois les travaux de la commission des finances. Il a déclaré qu'on était parvenu, avec la collaboration de banques privées, à conclure un emprunt au Japon. La Commission des Finances a décidé d'émettre un emprunt de 2 milliards de roubles, dont un milliard par l'intermédiaire des banques privées et le restant à souscrire par la Banque Nationale. Cet emprunt serait émis au commencement de mars au cours de 95, à 5 1/2 p. c. Enfin, il a été décidé, afin de maintenir le cours du rouble en Finlande, de faire un emprunt dans le pays même.

HOLLANDE

LA LIGNE FLESSINGUE-QUEENBORO

Amsterdam, 15 février. — A partir du 17 février, le service journalier de la Zeeland Steamship Co, entre Flessingue et Queenboro (Londres) sera réduit. Les départs de Flessingue auront lieu les lundis, mercredis, vendredis et samedis, et de Londres les mardis, jeudis et samedis.

Un départ aura également lieu de Londres le dimanche.

LES INTERNES BELGES EN HOLLANDE

Du « Nieuwe Rotterdamsche Courant » : Hier, une trentaine de soldats belges internés ont commencé à travailler dans la fabrique de cigares de « Huifkar », à Oisterwijk.

L'EXPORTATION DES POMMES DE TERRE A PLANTER

Du « Nieuwe Rotterdamsche Courant » : Le ministre de l'Agriculture des Pays-Bas vient d'informer les exportateurs attitrés et les cultivateurs de pommes de terre à planter, que son département accordera des autorisations d'exportation pour des quantités déterminées de variétés précoces de pommes de terre à planter.

DROITS SUR LA BIERE

Le gouvernement a soumis aux Etats-Généraux un projet de loi élevant de 3 à 7 florins par tonne le droit d'importation sur la bière.

D'autre part, les droits sur le vinaigre sont supprimés.

LUXEMBOURG

LA SITUATION PARLEMENTAIRE DANS LE GRAND-DUCHÉ

On mande de Luxembourg que les 25 députés catholiques n'ont pas assisté à la séance de la Chambre, jeudi, de telle sorte que les 26 membres de la majorité ne se sont pas trouvés en nombre pour voter. La séance a dû être levée. Le président a annoncé que le président de la Cour des comptes lui a envoyé un mémoire dans lequel il est dit que toutes les recettes et toutes les dépenses faites depuis le 1er janvier seraient illégales et anticonstitutionnelles. Le président, approuvé par les députés, s'est écrié que la situation est anticonstitutionnelle et regrettable. Il serait profondément triste que la droite refusât sa collaboration aux travaux de la Chambre. La grande-duchesse a déclaré dans une proclamation qu'elle désire un ministère dans lequel les deux partis soient représentés.

AMERIQUE

L'EXPLOSION A LA GENERAL ELECTRIC Co

New-York, 15 février. — Les premières nouvelles relatives à l'incendie de la fabrique de munitions de la General Electric Co, à Schenectady, étaient exagérées. Seul un petit bâtiment a été détruit par le feu.

LA GUERRE DE SOUS-MARINS

Londres, 15 février. (Reuter.) — On mande de Washington au « Morning Post » :

Le Président Wilson est rentré hier matin. Il y a de fortes apparences que le gouvernement des Etats-Unis acceptera le point de vue de l'Allemagne. Dans ce cas, non seulement il interdira le départ des paquebots armés des ports américains, mais ne délivrera pas de passeports aux Américains qui auraient l'intention de s'embarquer sur les bateaux en question.

ROUMANIE

L'UNIVERSITE DE JASSY FERMÉE

Le « Secolo » apprend de Bucarest que l'Université de Jassy a été fermée pour quinze jours. Cette mesure a été prise à la suite d'une grève des étudiants à cause du renvoi de quelques-uns de leurs camarades. On ajoute qu'une grève aurait également éclaté à l'Université de Bucarest, parce que les étudiants de la capitale se seraient déclarés solidaires avec ceux de Jassy.

CHINE ET JAPON

LES TROUBLES DU YUNNAN

Pétrograd, 14 février. — On mande de Tokio que le gouvernement japonais a envoyé des représentants dans la province soulevée du Yunnan. En présence des dangers dont sont menacés les biens japonais, le gouvernement considère donc les rebelles comme des belligérants.

SUD-AFRICAIN

MORT DU ROI LEMANIKA

Livingstone (Rhodésie), 15 février. — Lemanika, roi du Barotseland, est mort.

NOS DEPECHES

LE ROI NIKITA

Un journal de Zurich annonce que le roi de Monténégro aurait l'intention de quitter Lyon et de s'installer en Suisse jusqu'à la fin de la guerre.

M. BRIAND ET CARDINAL MERCIER

Le « Temps » confirme que M. Briand s'est rencontré à Rome avec le cardinal Mercier. Le président du Conseil a pu s'entretenir pendant 20 minutes avec le cardinal.

NOUVEL EMPRUNT DE L'ENTENTE AUX ETATS-UNIS

Des nouvelles de Londres confirment que la conclusion d'un second emprunt anglo-français aux Etats-Unis, s'élevant à 400 millions de dollars serait imminente.

En Mer

— Une dépêche de Londres au Lloyd d'Amsterdam annonce que le vapeur hollandais « Leonora », jaugeant 1,115 tonnes, et se rendant de Sundwall à Rotterdam, s'est échoué au nord de Frederikshaven.

Aux Balkans

Les finances grecques

Athènes, 15 février. (Havas.) — Les journaux grecs annoncent que le gouvernement a avisé M. Renard, chef de la mission française des travaux publics en Crête, que son contrat expirant le 14 février, il ne pourrait être renouvelé en présence des difficultés financières que traverse le pays.

Les Italiens à Corfou

Paris, 15 février. (Havas.) — Certains journaux grecs protestent vivement contre le débarquement de troupes italiennes à Corfou.

Il ne s'agit cependant que d'un détachement de carabiniers mis à la disposition de la légation italienne et qui, d'ailleurs, se trouve sous le commandement du général français chargé de la réorganisation de l'armée serbe.

La Skoupchtina serbe à Nice

D'après l'agence télégraphique suisse, la Skoupchtina serbe sera ouverte au commencement de mai dans l'Opéra de Nice.

Les Anglais à Salonique

L'agence télégraphique suisse mande d'Athènes : Sur le foi de rapports privés venus de Salonique, on dit dans certains milieux grecs que le consul d'Angleterre dans cette ville fait donner le conseil aux réfugiés qui ont dû quitter leurs villages sous la pression des événements militaires de se faire naturaliser anglais. Ce fait paraît inquiétant à Athènes, parce que l'on croit pouvoir en conclure que les Anglais envisageraient une occupation permanente de Salonique.

La gendarmerie grecque

C'est le colonel grec Razelos qui succède au colonel italien Aubisio au commandement de la gendarmerie en Crète. La mission italienne partira dans quelques jours.

Les finances grecques

Athènes, 15 février. — Le budget pour 1915 se solde par 461,45 millions de drachmes en recettes, pour 650,22 millions de dépenses, soit un déficit de 188,77 millions de drachmes.

Le Théâtre aux Armées

Un peu partout, à proximité même du front, on a vu les autorités militaires organiser des représentations dramatiques et lyriques, où les œuvres des grands poètes et compositeurs ont été représentées avec tout le soin qu'on y eût mis en temps de paix.

Sait-on que Napoléon aimait à se faire accompagner d'une troupe d'artistes, généralement choisis parmi les meilleurs de l'époque? Le 5 fructidor an VII (22 août 1799), de son quartier général d'Alexandrie, il écrivait à Kléber, auquel il remettait le commandement de l'armée : « J'avais déjà demandé plusieurs fois une troupe de comédiens : je prendrai un soin particulier de vous en envoyer. Cet article est très important pour l'armée et pour commencer à changer les mœurs du pays ».

Napoléon tint parole. A peine rentré à Paris, dix jours après le coup d'Etat, le 24 brumaire an VIII (15 novembre 1799), il adressa la lettre suivante à Laplace, ministre de l'Intérieur :

« Les consuls de la république me chargent, citoyen ministre, de vous inviter à vous occuper de suite des moyens de rassembler une troupe de comédiens pour l'Egypte. Il serait bon qu'il y eût quelques danseuses. Le ministre de la marine vous fournira les moyens de transport ».

L'affaire fut longue à mettre au point. Après plusieurs semaines de négociations, les comédiens s'embarquèrent sur le brick le « Prudent ». Mais si « prudent » qu'il fût, le brick fut capturé par les Anglais dans la nuit du 18 au 19 prairial, « à une douzaine de lieues de l'occident d'Alexandrie ».

Maurice de Saxe déjà avait emmené aux armées de Flandre une compagnie d'acteurs à laquelle il avait donné cette devise de circonstance : « Ludunt in armis ».

A Bruxelles même, le directeur joignit à sa troupe des acteurs, des actrices et une danseuse du cru, Mlle Auguste.

Pendant les marches, on suivait l'armée, Favart, chef de la troupe, allait de l'avant dans le carrosse que lui avait donné le maréchal. Il préparait le « cantonnement » de sa troupe, qui n'était pas toujours à l'abri des surprises : la petite danseuse Grimaldy et trois de ses camarades en surent quelque chose, qui furent surprises près de Louvain par des hussards d'Autriche, attaquées, dévalisées, etc., secourues à temps. On allait à Malines, à Louvain, à Anvers, à Aerschot, Wespelaer, Walhem, Thiries, en vingt autres endroits. On répétait au bruit du canon les « Amours grivois », le « Coq au village », les « Fêtes publiques », les « Vendanges de Tempé », le « Bal Bourgeois », le « Bacha d'Alger » ou des pièces de circonstance, comme la « Brabançonne généreuse », mise au point tandis que l'armée attaquait la citadelle d'Anvers, défendue par M. de Wied. En 1747, on donnait une tragi-comédie, « ornée de ballets, de spectacles et de danses, « Abdallas, roi de Thrace, op la constante Olympie » et dans cette pièce jouait Mme Favart, « l'enchanteresse plus dangereuse que Mme Armide », comme le lui mandait le maréchal qui commençait à s'attacher à elle. Aux « Nymphes de Diane » succédait « Cythère assiégée », puis les « Jeunes mariés », qui cédaient l'affiche à « Acajou », où paraissaient la Fée Harpaigne et la Fée Ninette, Podagrambo et Metromane, Montifier, Gueulard et Glapissant.

Ces détails ont un charme suranné et délicat. Ils nous apprennent par la suite que les représentations furent interrompues par l'arrivée de 50,000 hommes envoyés par l'Autriche dans les Pays-Bas. Le maréchal décida de les attaquer.

Le surlendemain 11 octobre 1745, Mlle Beauménard, Mme Favart et leurs compagnes grimpèrent dans la tour de Notre-Dame et virent défiler les armées du maréchal dans Liége, assurèrent-elles...

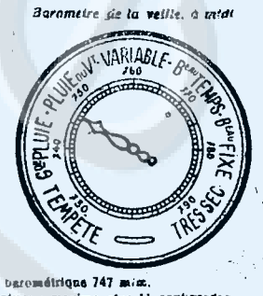
LE TEMPS QU'IL FAIT

Vade-Mecum du *Messager de Bruxelles*

(Observatoire privé du journal)

48e jour de l'année 1916, reste 318 jours
Soleil levé à 6 h 53 m., couché à 17 h. — m.
Lune levée à 15 h. 24 m., couchée à 6 h. 26 m.
N. L. le 4 mars, P. Q. le 11 mars, P. L. le 19 fév., D. Q. le 26 fév

Baromètre de la veille, à midi



Hauteur barométrique 747 m/m.
Température de la veille : maxima plus 11 centigrades, minima moins 1 centigrade
Prévision pour le lendemain : couvert.
La fête du jour : St-Sylvain.
La fête du lendemain : St-Siméon.
Les jours croissent du 31 janvier au 29 février de 1 h. 36 m
Lune au périgée le 29 février à 21 heures.
Lune à l'apogée le 13 mars à 21 heures.



La revanche du lambic.

Depuis la guerre, notre lambic national tient sa revanche. Il n'était pas admis, auparavant, d'en demander une bouteille dans l'un ou l'autre de nos grands cafés. Les garçons, d'un air narquois ou bien pitoyable, vous auraient répondu, après vous avoir toisé de la tête aux pieds, « qu'on n'avait pas ça ». Personne n'insistait du reste et Beulemans lui-même, malgré toute son envie, devait se contenter d'autre chose. Maintenant, c'est un rêvenez-y, un engouement général. On trouve de la « gueuze » dans tous les établissements. On y a bien mis quelques formes, mais on y est venu. On la sert en des beaux verres, hauts sur tiges, des verres fins, dignes d'elle, de son pétillement et de sa mousse. Si l'austérité des temps ne le défendait, ce serait la Valse du Lambic de l'ami Frémaux qu'il faudrait chanter.

Mais chut!... A quelque chose, malheur est bon. *PICK.*

Charité.

Nous avons reçu de M. E. D..., la somme de 5 francs pour notre protégé Philippin. Merci de tout cœur.

A l'Athénée de Bruxelles.

La première des matinées musicales et littéraires organisée au profit des Bourses d'Etudes, aura lieu aujourd'hui à 5 h. de l'après-midi, à l'Athénée Royal de la rue du Chêne.

Le ravitaillement en pommes de terre.

Le service organisé par l'administration communale de Bruxelles s'apprête à commencer la distribution officielle des rations de pommes de terre assurées à chaque famille. La vente se fera à raison de 2 kg. 100 par personne et par semaine, au prix de 12 centimes le kilo. Une première commande de deux millions de kilos a été passée par la ville à l'Office Central pour le ravitaillement du pays en pommes de terre. La quantité nécessaire pour l'agglomération est double. Les premiers envois sont attendus, mais les fonctionnaires n'entendent commercer la distribution que lorsque l'approvisionnement complet sera réparti entre les divers magasins communaux. Ceux-ci seront au nombre d'une dizaine, dispersés dans les divers quartiers de la ville, à des emplacements qui, pour le moment, constituent encore un secret administratif, lequel doit présenter un intérêt majeur, si on tient compte du mystère dont on l'entour. Quoi qu'il en soit, la population peut espérer voir se terminer bientôt toutes ces formalités préliminaires.

La tempête.

Une véritable tempête a sévi hier sur Bruxelles. Le vente hurlait dans les rues et, dans sa rage, emportait les chapeaux et retournait les parapluies. Dire le nombre de ceux qui sont devenus de vraies loques serait impossible. De nombreuses tuiles détachées des toitures jonchèrent la voie publique, sur les boulevards des branches furent détachées des arbres. Une pluie torrentielle trempait jusqu'aux os les passants plutôt rares.

Le triste hiver !

Les travaux à Molenbeek.

Un grand nombre de trottoirs ont été remis en bon état par les soins de l'administration communale de ce populeux faubourg.

Un travail d'ensemble a été effectué, notamment sur les voies publiques suivantes : Quai de Mariemont (en partie), boulevard Léopold II, id. ; rue Dubois-Thorn, id. ; boulevard Baudouin, rue Jules Delhaize et rue des Gaillettes.

A Anderlecht.

L'enretien des sourds-muets, des aliénés et des aveugles. — Les frais d'entretien des indigents atteints d'aliénation mentale, ainsi que les frais d'éducation des indigents sourds-muets ou aveugles placés dans des instiuts spéciaux pour y recevoir l'instruction, sont supportés, à concurrence de quatre huitièmes par le fonds commun, un huitième par la province et les trois autres huitièmes par l'Etat, ainsi que le dit la loi du 7 novembre 1891.

La quote-part de la commune d'Anderlecht dans le fonds commun est annuellement de 40,000 francs environ.

Ce fonds commun est formé dans chaque province au moyen de versements auxquels toutes les communes du ressort contribuent pour moitié, d'après leur population et pour l'autre moitié, au prorata du produit en principal des impôts dont le rendement sert de base à la répartition du fonds communal.

A Schaerbeek.

On vient de distribuer aux habitants de Schaerbeek une seconde carte de ménage destinée spécialement aux achats de café et de pommes de terre dans les magasins communaux. Disons à ce propos que deux bateaux de pommes de terre sont incessamment attendus. Voilà une nouvelle qui satisfera les Schaerbeekois.

Le carnaval.

On s'en doutait bien un peu. Notre ff. de bourgmestre, M. l'échevin Lemonnier, vient de prendre un arrêté interdisant, en raison des circonstances actuelles, les festivités du carnaval. Aucun bal masqué ne pourra avoir lieu, et il est défendu à toute personne travestie de se montrer sur la voie publique. C'est très bien cela.

A Saint-Josse-ten-Noode.

Travaux de réfection aux bâtiments scolaires. — On vient d'aménager dans les sous-sols de l'école de la rue Linnée (du côté de la rue des Plantes), un réfectoire central d'un aspect des plus riants et destiné aux enfants qui ne fréquentent pas les écoles communales et néanmoins admis au bénéfice de la soupe scolaire.

A l'école de la rue du Chalet, on a également construit de nouveaux locaux, notamment un gymnase spacieux, une grande salle de travaux manuels, ainsi que deux autres salles bien aérées et bien éclairées.

Toutes les écoles de la commune sont à présent pourvues d'installations de chauffage central.

La gare du vicinal rue Eenens.

Le trafic sur les lignes du vicinal qui ont leur terminus rue Eenens, à Schaerbeek, est devenu si intense que l'on doit agrandir la gare. A cet effet, on a loué un terrain appartenant à la commune de Schaerbeek et situé entre la gare actuelle et le boulevard Voltaire, sur lequel on construit de nouvelles voies et des quais de débarquement affectés au déchargement du bétail.

La régie des Halles de Bruxelles.

Le Conseil communal de Bruxelles se prononcera au cours de sa séance de lundi prochain sur la question des Halles Centrales, dont — ainsi que nous l'avons annoncé — la concession d'exploitation va expirer. Différentes solutions ont été examinées par le service des finances de l'administration communale ; le renouvellement de la concession aux exploitants actuels, la mise en adjudication pour un terme prolongé ; l'exploitation en régie pendant la durée de la guerre ou la régie complète et définitive. C'est une de ces deux solutions qui semblait avoir la faveur de la section des Finances du Conseil communal. Mais un fait nouveau vient de se manifester. Un particulier vient de faire à la ville des propositions très intéressantes et qui paraissent avantageuses. Tout est donc remis en question.

A Forest.

Les membres du conseil communal sont convoqués en séance pour le 18 février, à 18 h. L'ordre du jour de la séance publique comprend quatre articles : I. Concession d'une sépulture ; II) Plans, devis et cahier des charges pour la construction d'un égout-collecteur au Pont-de-Luttre ; III) Acquisition d'un immeuble pour la réalisation des nouveaux alignements de la rue du Feu ; IV) Mise en adjudication des travaux de pavage de la rue Bollinckx (chemin de grande communication n° CCXIII). Deux articles sont inscrits pour le huis-clos : I) Service médical des pauvres ; nomination des médecins ; II) Démission d'un membre de la commission administrative des magasins communaux et nomination de son remplaçant.

A Uccle.

Le refuge Errera. — Un refuge a été établi chaussée d'Alsemberg, 739, à Uccle, sous la direction de Mme Paul Errera et avec la collaboration de Mme Vandercam et de M. Van Cauwelaert.

Les victimes de la guerre originaires de province y sont admises après décision du comité central des réfugiés, rue des Sols (Université de Bruxelles).

Une consultation médicale pour les personnes malades et débiles y fonctionne également.

Les médicaments et fortifiants sont fournis par le refuge.

ECHOS ET NOUVELLES

L'offrande au soleil.

Une coutume bizarre se conserve de génération en génération au hameau des Andrieux, dépendant de la commune de Guillestre-Peyrouse (Hautes-Alpes). Ce hameau est tellement enfermé dans une ceinture de rochers que pendant 100 jours de l'hiver les rayons du soleil n'y arrivent pas.

Le 10 février, jour où le soleil reparaît à l'horizon, les habitants, ayant à leur tête un des plus âgés du pays, se rendent avant l'aurore au pont construit sur un ruisseau voisin, et chacun d'eux porte une omelette qui constitue l'offrande traditionnelle au soleil. Ils dansent en attendant que l'aurore dissipe les ténèbres ; dès que le soleil apparaît, chacun prend son offrande et la lui présente ; puis on la mange ensuite en famille après le retour au village.

Les accidents de voirie à Londres.

Les accidents de voirie se multiplient à Londres, dit le « Daily Mail ». On en avait compté 625 en 1913, et 658 en 1914. Pour 1915, ces chiffres sont montés à 867 pour la cité et la Métropole. Il y a donc là une augmentation de près de 32 p. c. sur 1914.

Un grand nombre de ces accidents sont dus aux autos privés (191). Les taxicabs n'ont à leur passif que 66 accidents. Les cabs tout court, 1 seul !

La cause principale de cette situation est l'obscurité qui règne le soir à Londres par mesure contre les Zeppelins.

NOS ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Nous attirons l'attention toute spéciale de nos lecteurs sur les avantages de notre abonnement postal.

Moyennant fr. 1.30 par mois ou fr. 3.90 par trimestre, le « Messager de Bruxelles » est remis dans toute la Belgique à nos abonnés, au premier courrier du matin.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays et aux facteurs en tournée.

N.-B. — Les personnes habitant la province sont priées de ne pas nous envoyer le montant de leur abonnement, mais de s'adresser à leur bureau de poste, le bureau de Bruxelles n'inscrivant pas d'abonnés pour la province.

Faits Divers

ENCORE UN VOL DE PRES DE 40,000 FRANCS DE TITRES. — M. le juge d'instruction Maes, du tribunal de première instance de Louvain, s'occupe en ce moment d'un important vol de valeurs, perpétré au préjudice de la succession Eugène Stienlet et Vivéenne-Verbert (veuve Stienlet), domiciliés à Loverjoul.

Les titres dérobés sont constitués par de la rente belge, Caisse des annuités dues par l'Etat Belge, 1870, Société des Vicinaux, obligations diverses de Bruxelles et Anvers, ainsi que des Tramways.

Le vol est estimé se monter à une somme variant entre 35,000 et 40,000 francs.

La brigade judiciaire de Bruxelles a été prévenue et organise des recherches particulières dans son ressort.

—x—

UN DEMENAGEMENT QUI COUTE QUELQUES MILLIERS DE FRANCS. — Il y a quelque temps, les époux G..., de Tournai, déménagèrent dans un autre quartier de la ville. Une personne de leur entourage vint leur donner un coup de main. Lorsque tout fut remis en place dans leur nouveau domicile, jugez de l'émoi des époux G... lorsqu'ils s'aperçurent de la disparition d'une cassette à bijoux. Ils organisèrent des recherches actives, qui restèrent vaines. Il n'y avait plus de doute possible, la cassette avait été bel et bien volée.

Le précieux coffret renfermait parmi d'autres bijoux, un camée monté en broche, représentant une tête de femme sur fond rouge, cercié d'or et serti de brillants, des boucles d'oreilles de très grande valeur, ainsi qu'une bague garnie d'un gros brillant et valant à elle seule 5,000 francs environ. Les soupçons tombent sur la personne qui avait aidé au déménagement.

Celle-ci se rendit le lendemain du vol à Bruxelles et ne revint à Tournai que le surlendemain soir. De là on présume que les bijoux furent vendus à un bijoutier ou antiquaire de la capitale.

Des investigations sérieuses ont été orientées dans ce sens.

—x—

GARE L'ESCROC! — Depuis quelque temps, un particulier très audacieux circule dans la capitale, muni de lettres apocryphes qu'il remet aux personnes ayant des parents à la guerre. Il réussit à leur soutirer de la sorte des sommes d'argent parfois très importantes.

Hier encore il se rendit chez une personne de la rue du Poinçon, à laquelle il escroqua une dizaine de francs environ.

La femme lettrée, une ouvrière lingère, se rendit dans la même journée chez sa belle-mère, de la part de qui l'escroc avait déclaré être envoyé.

Ce n'est qu'alors que la lingère apprit que la mère de son mari n'avait dépêché personne chez sa belle-fille et qu'elle venait d'être victime d'un escroc.

Le signalement de ce dernier a été envoyé dans toutes les directions.

Nous mettons nos lecteurs en garde contre les agissements de ce malfaiteur.

—x—

LES ETERNELS ENTOLAGES. — Un particulier de Borght-Lombeek, de passage à Bruxelles, y fit la connaissance de deux femmes de mœurs légères, qui l'entraînèrent dans un logement garni de la rue Vander Elst.

Elles l'y débarrassèrent d'une somme de 1,355 francs, contenue dans un portefeuille qui outre le magot en question, renfermait encore divers papiers d'affaires, parmi lesquels un bon d'un import de 900 francs payable au porteur, du Comité National de Secours et d'Alimentation.

Les deux femmes furent arrêtées. Rien ne fut découvert, ni sur, ni chez elles. Elles ont été gardées néanmoins à la disposition de M. le Procureur du Roi.

—x—

FAUSSES PIECES DE MONNAIE. — Il est avéré que des fausses pièces de monnaie de zinc circulent à nouveau sur le territoire de la commune de Schaerbeek. Les pièces spécialement rencontrées sont celles de fr. 0.25, millésime 1915.

De nombreuses plaintes sont déjà parvenues aux commissariats de police de la commune.

M. Stasseyns, officier de police, a ouvert une enquête spéciale.

—x—

DANS LES MAISONS INOCCUPEES. — Mme Eva Cosyns, demeurant avenue de l'Aviation, à Woluwe-Saint-Pierre, possède à Schaerbeek une maison meublée, mais inoccupée dans la rue de Linthout.

La nuit dernière, des malfaiteurs pénétrèrent dans l'immeuble en question et y dérobèrent une machine à écrire « Remington », plusieurs couvertures en laine, ainsi que les matelas et traversins de tous les lits.

Le vol est assez conséquent.

—x—

UN AFFAME. — Un gaillard privé probablement depuis longtemps de « tubercules précieux », vient de fracturer la cave de Mme Emilie B..., rue des Fabriques, à Molenbeek-Saint-Jean.

Il s'appropria 150 kilogs de « canadas ».

Pauvre Mme B..., vous voilà dans le cas de nombre de vos concitoyens et concitoyennes, qui ignorent depuis de longues semaines le goût de la pomme de terre.

—x—

IL DEVAIT DEGAGER LA MALLE. — Mme D..., hôtellière, rue de Prusse, remit il y a quelques jours une somme de 25 fr. à un individu qui s'était engagé à chercher une malle abandonnée par l'hôtellière... à Anvers depuis le début de la guerre.

Le peu scrupuleux personnage se contenta d'empocher l'argent et... disparut de la circulation.

—x—

VOL. — La nuit passée, des inconnus pénétrèrent dans le cabaret tenu par Mme Marie A..., rue d'Anderlecht, à Bruxelles. Ils volèrent tous les objets en étain, valeur 150 francs, ainsi qu'une boîte de noyer renfermant les bijoux de la cabaretière.

L'importance totale du vol est estimée à 650 francs.

—x—

DESAGREABLE REVEIL. — Hier après-midi, M. B..., négociant à Verviers, se trouvant de passage à Bruxelles, fit la rencontre d'une gentille brunette, qui, la connaissance étant bientôt faite, lui offrit chez elle, rue St-Michel, une hospitalité remplie des plus agréables promesses. M. B..., en se réveillant chez sa nouvelle amie et tout surpris de l'absence de celle-ci, eut la douleur de constater bientôt qu'il avait été refait de son portefeuille, contenant 4,300 francs. M. B... n'eut d'autre ressource que d'aller conter sa mésaventure au commissaire de police, la belle n'étant d'ailleurs pas connue dans la maison, où elle l'avait mené et où elle-même n'avait loué une chambre que deux jours auparavant. La voleuse, qui paraît être âgée de 28 à 29 ans, est de taille et corpulence moyenne ; elle porte un complet vert foncé, un chapeau rond noir ou bleu foncé, une voilette à ramages, une fourrure et un manchon en opposum. Elle est activement recherchée par la police.

ÉTRANGER

LE DANGER DES EXPLOSIFS. — Mardi soir, M. Langlois, huissier à Honfleur, entouré de sa femme, de son petit garçon et d'un soldat belge, nommé Louis Leblond, qui se trouvait en permission chez lui, faisait fondre la tête d'un obus dans le but de faire sans doute des bagues en aluminium, lorsqu'une détonation se fit entendre, mêlée de cris de douleur. Les voisins se précipitèrent au domicile et relevèrent les victimes de cet accident.

M. Langlois fut tué sur le coup. Mme Langlois, son petit garçon et le soldat belge ont reçu des blessures assez sérieuses, sans mettre leur vie en danger.

Louis SLACMEULDER

Agent de Change

184, Boulevard Anspach, 184, Bruxelles

Paiement de tous coupons des pays neutres, y compris échéance du 1er février, mars, avril 1916. — **Cédules, Dominicains, Espagnols, Suisses, Roumains, Kaiping, AKRON etc.**

Vérification gratuite de tous les numéros d'obligations

Vendeur : de 4 p. c Communal à 93.

Acheteur : Katanga, Tanganyika, Brazilian. (2683)

La Vie en Province

LIEGE

(De notre correspondant particulier.)

Le carbure

Le « Messager de Bruxelles » s'est ému en tout temps des ignobles procédés des accapareurs et s'est élevé non sans raison contre les marchands de carbure qui offraient leur produit en vente à raison de fr. 1.40 le kilog. Aujourd'hui, le carbure se vend à fr. 2.25 le kilog et on nous annonce que bientôt le stock sera épuisé. Plus de pétrole, plus de carbure, plus de chandelle, on se demande comment la population s'éclairera.

La tempête

Lundi soir, un véritable ouragan s'est abattu sur la ville, causant assez bien de dégâts. Le vent, la pluie et la neige faisaient rage, tandis que maintes toitures étaient dépouillées de leurs tuiles et de leur zinc. Plusieurs cheminées furent renversées, heureusement personne ne fut atteint.

Loin de s'apaiser, la tempête reprit de plus belle mardi matin, et partout en ville les tuiles et les ardoises exécutèrent leurs farandoles de la veille. A certains endroits du Centre, la police dut organiser des services d'ordre, afin de prévenir tout incident fâcheux.

Notons en passant que les arbres du boulevard de la Sauvenière et du boulevard d'Avroy souffrirent également de l'intempérie. De grosses branches atteignant même cinquante centimètres de diamètre furent coupées net.

Au Trianon

Une saison d'opérette s'ouvrira samedi prochain au Trianon. On débutera avec « La Mascotte », opéra-comique en 3 actes. La troupe comprend notamment le jeune Termany, le baryton que le public bruxelois a fêté aux Folies-Bergère ; avec Termany, les artistes tels que Mmes Mativa, Verrugge, Vandamme, MM. Donay, Nadin, Deheselle, Poisemans, Halleux, etc., Mme Damour et M. Mériadec pour les ballets, il n'en faut pas plus pour augurer un brillant succès pour le répertoire.

VERVIERS

(De notre correspondant particulier.)

Pour nos prisonniers

Dimanche prochain 20 février, aura lieu au Théâtre des Nouveautés une représentation en l'honneur de Mlle B. Delhougne au profit de la Cantine du Soldat Prisonnier. Au programme : « Le Chemineau », opéra en 5 actes, avec le concours de Mme Becher-Dupuis, première chanteuse du Royal de Liége ; Mlle B. Delhougne, deuxième chanteuse du Grand Théâtre de Verviers ; M. J. Wéber, premier ténor du Royal de Gand ; M. Closset, baryton du Théâtre de Lyon ; M. Becher, basse du Royal de Liége.

Les marchés

Toujours ni beurre, ni lard, ni sucre sur les différents marchés de l'arrondissement. Les œufs se vendent 5 fr. 60 les 26. Fromage Remoudou, gros, 1 fr. 30 ; petit, fr. 0.60.

Tribunal correctionnel

Les vols d'étoffes d'Ensival. — M. Schwachhofer, organe du ministère public, réclame l'application de la loi pour les sieurs Z... Henri, C... Guillaume et L... Léon, prévenus de vol par escalade, ces trois prévenus ayant avoué.

Il rappelle la façon dont la police fut mise en éveil par l'offre d'échantillons par le nommé D... Antoine, un des premiers receleurs, qui désigna bientôt N... comme ayant participé à l'achat des coupons volés. Tous deux ont reconnu avoir acheté les étoffes dont ils connaissaient la provenance. Quand à W..., dit-il, sa culpabilité ne doit laisser aucun doute. H... arrive chez N..., qu'il ne connaît pas, et c'est au grenier, dans le pigeonnier derrière une planche, qu'on lui montre les étoffes qu'il devait écouler à Liége. M. Schwachhofer établit longuement une thèse d'après laquelle Ch..., qui fut inculpé le dernier, aurait payé 115 fr. non seulement pour les étoffes noires dont la valeur correspond à peu près à ce prix, mais aurait reçu également des étoffes de valeur beaucoup plus grande, d'où bénéfice démesuré qui pourrait bien établir la prévention de recel, Mes Baltus, Maquinay et Bonjean qui défendent L..., M... et R..., plaident les circonstances atténuantes. Me Godard soulève le point de savoir si W... connaissait la provenance des étoffes. Quoi d'étonnant qu'il ait trouvé les étoffes chez un cabaretier. Au surplus, W... n'a réalisé aucun bénéfice dans la vente des étoffes. Me Dumoulin défend Ch... Il n'a pas reçu, dit-il, d'autres étoffes que celles qui ont été retrouvées à son domicile. Or, ces étoffes ne valaient guère plus que la somme qu'il a déboursé. On ne peut donc retenir à sa charge la prévention de recel.

DANS LE CENTRE

(De notre correspondant particulier.)

Une ligue de locataires à Houdeng

Les communes des deux Houdeng vont constituer, eux aussi, leur ligue de locataires, qu'elles affilieront à celle de La Louvrière, qui deviendra la Fédération du Centre. La réunion constitutive aura lieu dimanche prochain, 20 février, à 2 h. 1/2, dans la salle de fêtes Union et Progrès, rue de l'Aval.

Le service des voitures à Fontaine

Les travaux de réfection de la chaussée provinciale de Fontaine à Marchiennes étant terminés, l'autorité militaire a permis au service de diligence d'emprunter à nouveau la grand'route, ce qui raccourcit le trajet et diminue du fait le coût du transport, lequel est ramené à 60 centimes pour les 5 kilomètres à franchir.

Arrivages de pommes de terre

Les communes d'Ecaussines, d'Enghien et de Gilly viennent de recevoir chacune une cargaison de 200,000 kilos de pommes de terre du Luxembourg. Celle d'Ecaussines-Lalaing, 3,000 kilos, et les communes du Centre... brosse !

Au Conseil communal de La Hestre

Le Conseil communal de La Hestre est convoqué pour faire choix d'un receveur communal entre les cinq candidats suivants : Casterman, Haine, Pourtois, Dulière et Hypersiel. Deux conseillers briguent cet emploi.

Au Conseil communal d'Ecaussines

Dans sa dernière séance, le Conseil communal d'Ecaussines-Enghien a voté un emprunt de 15,000 francs pour équilibrer ses finances.

Une nouvelle ligne vicinale

En vue de procurer du travail aux chômeurs involontaires de la guerre, M. Masuy, bourgmestre de Marche-lez-Ecaussines, a fait les démarches nécessaires auprès de l'administration des tramways du Centre pour continuer la ligne de Familleureux vers Marche et vers Ecaussines, où elle se relierait avec la nouvelle ligne Ecaussines-Nivelles. On croit aboutir.

CHARLEROI

(De notre correspondant particulier.)

Grave affaire d'empoisonnement

Lundi ont eu lieu les funérailles de Prosper Germeau, houilleur, âgé de 35 ans, demeurant rue Jules Destrée, à Jumet ; avant la descente du corps, l'autopsie a été pratiquée en présence du parquet. Cette opération a pleinement confirmé les rapports des médecins Hosselet et O. Sombreffe, qui avaient pronostiqué un empoisonnement dû à l'ingestion de cervelas contaminé. Le malheureux avait acheté un cervelas chez un charcutier de Gohissart et peu après l'avoir mangé, il fut pris de coliques violentes et de maux de tête épouvantables et malgré les soins empressés qui lui furent prodigués, il expira quelques heures plus tard après avoir enduré de terribles souffrances. Cette affaire a causé une vive émotion à Jumet et dans les environs.

Arrestation d'un échevin

Le parquet de Charleroi, après une descente à Viesville, a fait arrêté l'échevin F..., sous l'inculpation d'avoir vendu environ 7,000 kilogs de céréaline provenant des magasins de ravitaillement de la commune à un brasseur de Jumet.

L'enquête, qui se poursuit, relèvera, paraît-il, certains abus.

Vols

— Un jeune homme François Hanssens avait abandonné un moment son vélo sur le trottoir d'une maison rue Pige au Croly ; lorsqu'il voulut reprendre sa bécane, il constata avec stupeur qu'elle s'était volatilisée. La police informe.

— Des voleurs se sont introduits dans le magasin de ravitaillement à Gosselies et y ont dérobé 300 kilos de café et 7 caisses de pâte de fruits pour une valeur totale de 1,000 francs.

— Pour avoir volé un vélo au préjudice de Franz Dubois, de Jumet, un nommé Albert Charlet, de Mons, un spécialiste de ce genre de vol, a été frappé des peines suivantes par le Tribunal correctionnel de Charleroi : 8 mois de prison, 100 francs d'amende et 5 ans de surveillance spéciale. Son arrestation immédiate a été ordonnée.

Incendie

Un incendie d'une extrême violence a détruit en grande partie les magasins de fibres de bois de la Société des Verreries Saint-Laurent, à Manage. Les dégâts, qui sont estimés à 20,000 francs, sont couverts par l'assurance. On ignore les causes du sinistre.

Suicide

Firmine S..., épouse Pierre H..., de Jumet, au cours d'une crise de neurasthénie aiguë, s'est jetée dans l'étang Caelewaert, à Roux. Son corps a été repêché.

Faux mendiant

La police du Sud a arrêté dimanche un nommé Reygaerts F., qui implorait la pitié des passants en simulant une pénible affection. Il sera poursuivi.

Au tribunal

Camille H..., de Chimay, fait défaut ; il a à répondre de 4 préventions pour coups ou outrages. Il recueille au total 9 mois de prison et 88 francs d'amende. L'arrestation immédiate du condamné est ordonnée.

— Jeanne Ems est prévenue d'avoir échangé son cheval contre un meilleur dans une écurie d'auberge au cours d'un voyage à Bruxelles. Cela lui vaut 2 mois de prison et 50 fr. d'amende.

TOURNAI

(De notre correspondant particulier.)

Le pétrole

A la dernière vente de pétrole, des scènes regrettables se sont passées aux portes des bureaux lors de la distribution des tickets ; on a échangé force gros mots, des horions ; il y eut des bousculades, des vêtements déchirés et même une femme fut piétinée. Depuis plusieurs heures, on faisait queue devant le bureau.

Au tribunal

Le Tribunal de Commerce, à côté de la Chambre de conciliation existant pour les litiges de 200 fr., institue provisoirement une chambre dite « de liquidation », qui a pour but de résoudre par voie volontaire, amiable et transactionnelle les litiges que pourrait susciter la liquidation du moratorium. Cette Chambre se compose de trois membres du Tribunal de Commerce, siégeant à tour de rôle, fonctionnant en chambre du Conseil ; les parties comparaîtront en personne, les conseils peuvent présenter leurs observations par écrit. En cas de non exécution de l'engagement pris, les parties reprennent l'exercice de tous leurs droits devant le tribunal. Pour tous frais, une somme de 4 francs sera versée par le demandeur. Les parties seront appelées par lettre recommandée.

ANTOING

(De notre correspondant particulier.)

Bienfaisance

Les employés du bassin calcaire organisent pour le 20 à l'école de la rue du Burg une fête au profit des enfants des soldats d'Antoing. M. Soil de Moriamé y donnera une conférence avec projections sur son voyage en Andalousie.

NAMUR

(De notre correspondant particulier.)

En correctionnelle

Quatre individus de Namur, Pompier Camille, Deltenre Jules, Trousse René et Mathieu Fernand ont un goût très prononcé pour le champagne. S'étant introduits dans une cave appartenant à M. Attout et située au lieu dit Fond d'Arquet, ces amateurs du vin mousseux en ont enlevé 258 bouteilles qu'ils ont revendues à vil prix à un sieur Firmin Delhauteur, de Bierwart. Ce vol se montait donc à environ 1,160 francs. C'est ce qui a invité le Tribunal à condamner sévèrement les malandrins. Pompier a écopé de 6 mois de prison ; Deltenre, Trousse et Mathieu, chacun 2 mois, et Delhauteur, 15 jours plus 200 francs d'amende.

DINANT

(De notre correspondant particulier.)

Les bandits masqués

Une vieille femme habitant une maison située à l'écart du village de Monte-Godinne, reçut, il y a quelques jours, la visite de deux audacieux bandits qui, imitant la voix d'un neveu qui venait chaque jour coucher chez la vieille, l'invitèrent à ouvrir la porte et à enfermer le chien dans sa niche. La bonne vieille, prise de soupçons, entr'ouvrit effectivement la porte... mais lança le chien sur les bandits. Ceux-ci se débattirent quelques instants avec l'animal, elle en profita pour sortir par derrière en appelant « au secours » ; dans sa précipitation elle se cassa un bras. Les individus réussirent toutefois à pénétrer dans l'immeuble ; ils fouillèrent tout et heureusement n'entrèrent pas dans la place où se trouvait les économies de la bonne femme. Les habitants de Mont ayant entendu les appels de la victime, accoururent bientôt sur les lieux ; les voleurs purent s'enfuir et furent poursuivis à travers bois ; on ne put les rejoindre.

Tribunal correctionnel

A l'audience du 14 février, la série des bricolages occupe à nouveau une bonne partie de l'audience.

Retenons principalement les condamnations prononcées contre :

Joseph D..., de Dinant, qui a porté des coups à Louis G..., de notre ville, lequel en a subi une incapacité de travail de trois mois. Il recueille pour cette brutalité 9 mois de prison et 100 francs d'amende. On accorde 250 francs d'amende à la partie civile avec réserves pour l'avenir.

L... Georges, de Natoye, qui reçoit, pour escroqueries, 2 mois de prison et 26 francs d'amende.

ANVERS

(De notre correspondant particulier.)

Mouvement du port

Arrivages du 14 février : 3 vapeurs, 4 bateaux-moteurs, 25 allèges.

Départs du 14 février : 4 bateaux-moteurs, 23 allèges.

Acte de désespoir

Un triste événement s'est déroulé dans les magasins Tietz, place de Meir, et a produit une grande impression. Une jeune fille, Jeanne Thys, âgée de 17 ans, demeurant rue Saint-Thomas, 53, s'est jetée du 3e étage dans le vide. Après avoir reçu les premiers soins dans une pharmacie voisine, elle a été transportée à l'hôpital Sainte-Elisabeth. On ne connaît pas le mobile de ce dramatique suicide.

Nécrologie

Nous apprenons de Londres la mort de Mme Louis Van Calster, veuve de l'éminent avocat anversois, le correspondant de notre confrère « La Chronique ».

Revue de la Presse

LES « FONDS DE GUERRE » BELGES

Sous ce titre, le « Daily Chronicle » réclame une administration plus sérieuse dans la plupart des « fonds de secours » belges, pour lesquels on rassemble tant d'argent en Angleterre. Il y a plus de 50 de ces œuvres, dont 3 administrées avec toutes les garanties. En ce qui concerne la plupart des autres « fonds », le « Daily Chronicle » prétend qu'on y manie l'argent avec la plus coupable négligence. Rares sont ceux qui justifient de l'emploi des sommes réunies. Sans vouloir insinuer que cet argent ne trouve pas d'emploi régulier, le journal croit devoir attirer l'attention du gouvernement sur le fait que n'importe qui peut collecter, sans qu'il soit exercé aucun contrôle sur l'emploi des fonds recueillis. D'après lui, le gouvernement devrait exiger, de la part des œuvres visées, des rapports réguliers sur leur gestion.

Nous sommes parfaitement d'accord avec notre confrère.

AU THEATRE

LA CIGALE : *La Revue.*

Elle est vraiment bien, cette nouvelle version de « Chante, Chante, Cigale », la revue d'ouverture signée Joë Baron, du nouveau petit théâtre de la rue Neuve. Il y a là de l'entrain, une joyeuse bonne humeur, de la fantaisie bonne enfant, des couplets troussés d'une manière spirituelle, des scènes bien trouvées et bien conduites, de quoi amuser, retenir et charmer les amateurs pendant une soirée entière. La « Revue » de la Cigale est du reste jouée dans un mouvement excellent par une troupe des plus homogène, dont l'étoile est sans contredit M. Jef Orban, en passe de devenir avant qu'il soit longtemps l'un de nos meilleurs comiques bruxellois. M. Orban compose chacun de ses « types » de façon originale. Il n'est pas toujours le même, comme certains, et c'est avec un plaisir chaque fois renouvelé qu'on le voit aborder un autre rôle. Mme Villorban est toujours l'aimable commère, bien disante et bien chantante que l'on sait. André Hass est toujours André Hass ; il n'y a pas, je crois, de meilleur compliment à lui faire. M. Prégal est lui aussi vraiment drôle ; quant à Mlle Georgy, elle a été justement applaudie, ainsi que Mlle Nordys. D'autres artistes, M. Edwards, M. Charlems, Mlle Maicia, etc., complètent de la façon la plus intelligente une interprétation très enlevée par une troupe qui se sent les coudes et n'a qu'un désir, divertir et charmer son public. Ce à quoi, constatons-le, elle a pleinement réussi.

Charles Desbonnets.

Au Palais du Trocadéro

C'est toujours avec un plaisir nouveau qu'on assiste chaque semaine au spectacle du « Trocadéro ».

L'Arlésienne (2e suite d'orchestre) de G. Bizet, qu'il nous a été donné d'entendre, est d'une délicatesse, d'un sentiment profond, exécutée à la perfection ! M. A. Strauwen s'est fait, une fois de plus, distingué dans son solo de flûte avec accompagnement de harpe.

Les « Préludes », poème symphonique de Liszt, inspiré du grand poète Lamartine, est la vie vraie, intense, mise en musique avec une finesse de sentiment incomparable.

Le brillant baryton Von Obbergh, le favori des habitués, vint nous détailler avec art le prologue de « Paillasse » de Léon Cavalho, et l'Hérodiade de Massenet, « Vision Fugitive », qu'il chanta à la perfection ; il fut vivement acclamé et bissé.

Nous eûmes ensuite le plaisir d'entendre Reine d'Avanzi, la délicieuse cantatrice qui chante avec beaucoup de goût, sans afféterie, cherchant à traduire la pensée des auteurs, qu'elle a le don de s'assimiler avec une vérité d'accent remarquable. La « Chanson Espagnole » de Delibes, qu'elle nous a dite avec une aisance parfaite, ainsi que l'air des clochettes de « Lakmé », du même auteur, en font foi. Elle nous donna encore « Chanson Valaque », avec accompagnement de piano, qu'elle détailla avec une délicatesse tout à fait exquise.

Des films superbes vinrent agrémenter encore, s'il est possible, cette belle soirée.

Les Sports

FOOTBALL

A BRUXELLES

Il a été décidé d'organiser à Bruxelles des tournois scolaires et tout petits, pendant l'arrière-saison. Il a été entendu toutefois que les joueurs participant au tour final « scolaires » ne pourront en aucun cas prendre part à ces matches, ce qui est au reste d'une logique absolue.

Il n'y aura pas de tournois pour équipes secondes et troisièmes. Nous ne comprenons pas le pourquoi de cette décision : elle viendra priver de nombreux joueurs de leur sport favori, alors que la saison est loin d'être terminée. Cela ne fera pas l'affaire des petits clubs, dont quelques-uns auraient désiré organiser un tournoi dans leurs installations. Trouve-t-on que ces petits clubs sont déjà trop riches ?

Il est fortement question au reste de la formation d'une Entente entre les clubs des divisions II et III. Cette idée est loin d'être mauvaise et il faut espérer que ceux qui seront appelés à défendre les intérêts seront à même de démontrer que l'intérêt actuel ne réside pas dans l'exhibition de quelques « étoiles » (toujours les mêmes...) mais bien dans la multiplicité des rencontres et dans le nombre des joueurs qui pratiquent un sport sain et bienfaisant.

A WOLUWE

Le match Uccle F. C.-Union Sportive s'est terminé par la victoire d'Uccle par 5 goals à 1.

Uccle possède une équipe très homogène, qui pourrait bien remporter la victoire finale.

Quant à l'Union Sportive, ce « onze » n'est pas à dédaigner. Certains de ses joueurs jouent malheureusement un jeu trop dur. Si cette équipe veut se corriger de ce vilain défaut, qui nuit beaucoup à la beauté du jeu et fait mauvaise impression sur les spectateurs, elle sera très redoutable. Que ces messieurs de l'Union Sportive fassent donc un bon mouvement ; leur club y gagnera beaucoup, puisque deux goals des cinq marqués l'ont été sur penalty.

A FLORENNES

Florennes bat Anseremme par 1 goal à 0, après une lutte des plus disputées. Le goal fut marqué au premier time ; au second time, Anseremme, malgré de dangereuses descentes, ne parvient pas à égaliser et doit s'incliner devant la défense adverse. Malgré la pluie, le match fut très réussi et les spectateurs n'eurent pas à regretter les inconvénients du mauvais temps. Excellent arbitrage de M. Georges Houbion, de Dinant.

La « belle » se jouera à Dinant le 5 mars prochain.

A NAMUR

Une excellente mesure

Les sportsmen namurois ont appris avec plaisir que dimanche dernier a eu lieu une réunion des délégués des clubs de la région, réunion convoquée dans le but de grouper les cercles de football en une association-entente conçue sur le modèle de celles qui existent à Bruxelles, Liége, Anvers, etc., etc.

Pour que cette entente groupe tous les clubs des environs, il faudrait recueillir l'adhésion du Cercle Sportif Namurois, de Leuze-Longchamps, de Gembloux, d'Auvelais, de Ciney, Dinant, etc., etc.

On peut dire que voilà une mesure qui vient bien à son heure ! Les relations entre les clubs namurois étaient peu cordiales ; le fâcheux « esprit de club » exerçait ses ravages parmi dirigeants, équipiers et supporters.

Des clans se formaient entre tels clubs pour boycotter tel autre club ! Les championnats finissaient lamentablement faute de participants. Des polémiques de petits journaux locaux s'engageaient et contribuaient à semer le désarroi dans la gent footballesque ! Tout cela, espérons-le, sera fini, grâce à ceux qui ayant pris l'initiative de la création de cette entente, ont fait appel aux sentiments sportifs des dirigeants des clubs. Que ceux-ci fassent cesser toutes ces dissensions intestines ! Qu'ils ne s'inspirent que de l'avenir du sport qui leur est également cher. Qu'ils essaient d'attirer à eux, par sympathie, par diplomatie, les clubs qui jusqu'à présent n'ont pas cru devoir répondre à leurs avances.

Enregistrons donc avec joie la création de l'Entente Namuroise de Football et souhaitons-lui longue vie et prospérité.

A TOURNAI

Après une assez longue polémique, l'Union Sportive ayant accepté de jouer le défi lancé par l'Industriel, ce match a eu lieu dimanche dernier au nouveau ground de l'U. S. T.

C'est devant un public assez nombreux malgré le mauvais temps, que M. Durieux appelle les équipes suivantes :

U. S. T. — Lefranc, Delcourt et Tasnier ; Prévost, Tocq, Warny ; Pollet, Van Uxem, Versavel, Pardoen et Bocquet P.

I. F. C. — Vandaele, Sabbé et Delcroix ; Delahaut, Jorion, Londo, Lebrun, Bodart, Deini, Bocquet H., Grandrien.

L'Industriel gagne le toss, l'Union starte et se lance vers les filets adverses. Le terrain, très glissant, occasionne immédiatement de nombreuses chutes. L'U. S. T. attaque sans cesse et Vandaele est mis à l'œuvre plusieurs fois par des shots de Van Uxem et de Pardoen. Les équipes se tiennent continuellement et la balle voyage d'un camp à l'autre. Un bel essai de Bodart est paré par Lefranc. L'Union obtient plusieurs corners, qui n'amènent rien. L'Union descend, Van Uxem passe à Pollet, Sabbé intercepte de la main, mais sportivement M. Durieux, membre de l'U. S. T., n'accorde pas le penalty. Les « rouge et vert » menacent continuellement le goal de Vandaele ; Prévost shote et le back de l'Industriel arrête encore de la main. Penalty

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 109

L'ENFANT DU ONZIEME

(IIe LIVRE)

Le Ménage Stromboli

Roman inédit de la grande guerre

PAR

HUBERT SCHAVYL

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE XIV

DEUX LARRONS

— Je vous en supplie, finissons-en. Je ne vois pas à quoi vous serez plus avancé lorsque vous serez parvenu à me faire coffrer.

— Eh ! eh ! Vous allez bien. Pour qui donc me prenez-vous ?

— Pour un homme d'affaires avec qui il doit y avoir moyen de s'entendre.

— Vraiment ! Vous êtes d'une belle audace.

— Je joue mon va-tout, je le sais. Ou vous êtes un homme d'argent et vous me sauverez, ou vous tenez à je ne sais quels principes qui ne vous rapporteront rien et vous aurez la joie de m'envoyer à l'ombre quelques mois dans une prison.

— Oh ! quelques mois !

— A quoi cela vous avancera-t-il ?

— Savez-vous, mon petit Lévy, que vous êtes une fière crapule ?

— Il m'importe peu que vous ayez à présent de moi une opinion quelconque. Le principal est que vous discutiez avec moi. Je déduis de votre patience à m'écouter...

— Ne déduisez rien du tout.

— Si, si... Pourquoi déjà n'avez-vous pas porté plainte contre moi, pourquoi, puisque toutes les preuves de — mettons mon indélicatesse à votre égard — sont entre vos mains, pourquoi avez-vous attendu... attendez-vous encore pour mettre la justice au courant ?

— J'ai mes raisons.

— Eh ! bien, moi, je déduis de vos raisons qu'il y aura peut-être entre nous un terrain d'entente.

— Savez-vous bien que vous ne manquez pas d'un certain culot ?

— Qu'est-ce que je risque ? Moi je n'ai plus rien à perdre... et vous avez tout à gagner.

— Je voudrais bien connaître l'étrange proposition que vous avez à me faire.

— Vous voyez qu'il y a moyen de s'entendre.

— N'allez pas trop vite. Vous m'étonnez. Je veux savoir jusqu'où vous oserez pousser l'infâmie.

— N'employez donc pas de grands mots, monsieur Jaclard. Vous êtes un homme d'affaires avant tout. Je vous ai vu à l'œuvre, je sais combien vous appréciez l'argent. Si j'ai distrait quelques menues sommes à votre caisse, c'est que je ne me doutais pas que vous auriez vérifié celle-ci pendant mon absence. C'était à titre de prêt, une avance... Je suis tout prêt à vous rembourser.

— Me rembourserez-vous aussi les commissions et les bénéfices que vous avez indûment perçus sur des affaires que vous avez traitées, bénéfices et commissions qui me revenaient, puisque vous n'étiez que mon agent ici ?

— Je m'excuse. Je vous remettrai cela aussi.

— Il y en a pour une jolie somme. Vous me remettriez cet argent ?

— Je suis prêt à le faire tout de suite. Il doit y en avoir pour trois ou quatre cents francs.

— Comment trois ou quatre cents francs ?

— Pas davantage.

— Mon cher monsieur Lévy, j'ai le regret de vous dire que puisque vous vous moquez de moi...

— Je ne me moque point.

— Evidemment, le désir de revoir mon argent m'a fait prêter l'oreille à une proposition à laquelle...

— A laquelle vous avez tout intérêt de donner suite.

— Ne me coupez pas tout le temps. Je veux que vous sachiez que je suis, plus que vous ne le pensez, au courant de toutes vos manigances. Je sais que sous le couvert de ma firme vous pratiquiez l'usure, ici, sur une vaste échelle.

— On vous a menti.

— Ne cherchez pas à vous disculper. Mon affirmation doit vous suffire.

— Enfin, combien voulez-vous ?

— Combien je veux ?

— Oui, je veux être libre. Fixez un chiffre ?

— Vous êtes donc bien riche ?

— Riche ou non, que vous importe.

— Il m'importe, au contraire... Vous croyez donc toujours que je suis à vendre ?

— Ne m'auriez-vous pas sinon fait taire cent fois ?

— Et si je ne voulais pas ?

— Je saurai bien vous y contraindre.

— Des menaces ! De vous à moi la chose est drôle. C'est moi qui pourrais ordonner ici, parler en maître et c'est vous...

— Je veux rester libre, entendez-vous. Je veux.

— Cette affaire Lecœur vous tient donc bien au cœur ?

— Vous savez ?

— Je vous ai dit que j'avais pris tous mes renseignements. Vous me disiez tantôt que sur le bénéfice des affaires dont vous m'aviez frustré, il ne me revenait pas plus de trois à quatre cents francs, mais rien que pour celle-là, cela se chiffre par des centaines de mille et vous êtes trop habile homme, Lévy.

— Vous faites erreur, cette affaire se présente on ne peut plus mal.

— Trêve de plaisanteries, n'est-ce pas ? J'ai pris mes renseignements, vous dis-je. Cet héritage qui revient aux Lecœur se chiffre par des millions. Vous avez été chargé d'en réaliser une partie, vous êtes un trop beau pêcheur en eau trouble.

— On vous a trompé.

— Faut-il que je vous donne les adresses des notaires et des banques pour vous convaincre ? J'ai en ma possession tous les documents... tous, vous m'entendez bien. Je suis au courant de vos actes, du premier au dernier... jusqu'à ce versement de deux cents mille francs que vous espériez bien vous attribuer comme entrée en matière.

— On vous a menti, je vous jure qu'on a menti.

— Ne jurez pas, c'est bien inutile. Je ne vous croirais pas. Eh bien, avais-je raison de vous conseiller tout à l'heure de ne rien déduire de mes paroles ! Vous vouliez acheter mon silence. Avec quoi le payerez-vous ? Ce n'est pas avec les deux cents mille francs des Lecœur, je pense. Il va falloir les rendre. C'est un marché de dupe que vous m'offrez.

— Vous n'aimez donc pas l'argent ? Il y a au moins un million à gagner sur cette affaire Lecœur.

— Je le sais.

— Un million à gagner sans risques, ou presque, avec un peu d'audace.

— Je le sais encore.

— Je connais l'affaire comme pas un. Oubliez mes petites irrégularités, oui... je me dévoile à vous. Je veux être riche, riche, c'est-à-dire puissant par la vertu souveraine de mon or. Je veux être riche et pour cela je n'hésiterai devant rien. Ce million est à prendre. C'est une affaire superbe, de tout repos, comme il ne s'en présente pas deux en une vie. Pourquoi ne la ferions-nous pas ensemble ?

— C'est là que vous voulez en venir, je vous le répète encore une fois, vous êtes étonnant.

— Vous acceptez ?

— Je refuse.

— Un million, c'est une somme, un coup qui en vaut la peine.

— En admettant que je veuille m'en emparer, qu'ai-je besoin de vous pour cela ?

(A suivre).

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation strictement réservés

que Van Uxem convertit en goal. L'Industriel veut égaliser et un bel essai de Jorion va out. A ce moment, le referee bruxellois fait son entrée au terrain (le train avait une heure de retard) et M. Durieux lui cède sa place. Encore quelques attaques de part et d'autre ; un shot de Bocquet H. et le repos arrive, l'U. S. T. menant par 1 à 0.

Dès la reprise, l'Union attaque et enfonce l'Industriel, qui fait preuve de beaucoup de courage. Van Uxem shote à deux mètres du goal, Vandaele sauve en corner, arrêté pour off-side. L'U. S. T., bien qu'ayant l'avantage, joue mollement. Tasnier, s'amusant avec la balle au lieu de dégager, Bodart la lui prend, descend et met les équipes à égalité. L'Union ne veut pas se laisser battre et ses avants shotent sauvent, mais le keeper « vert et jaune » arrête tout. L'I. F. C. attaque et se démène ferme ; ses joueurs font preuve d'endurance et de fougue ; sur une descente endiablée, Debil donne la victoire à son club. La fin est sifflée au milieu des manifestations de joie des industrielmen.

A l'Industriel F. C., toute l'équipe est à féliciter pour son courage et son ardeur. A l'Union (qui jouait sans son extérieur droit habituel), les halves, Van Uxem et Delcourt furent très bons.

Pour le Tournoi du « Central », deux matches se sont joués. Le Sporting I a battu l'Union III par 2 goals à 0 et le Racing III a vaincu le Marvis F. C. par 5 goals à 1.

BOXE

A LA LOUVIERE

Voici les résultats de la soirée de boxe de la salle Naveau, à Jolimont.

Jules Laute, vainqueur aux points de Mors Léon, en 6 rounds de deux minutes.

Combat très loyal entre deux adversaires également courageux. Tour à tour, rounds par rounds ils prennent l'avantage, qui finalement est attibué à Laute aux points.

B. Génius, vainqueur de Herlin J.-B. en trois rounds de deux minutes.

Encore une belle victoire du petit champion de l'Amicale Sportive Louviéroise. Herlin fut surclassé d'une façon merveilleuse et ne fut sauvé du knock-out au second round que par le time. Au troisième round, devant la supériorité écrasante de Génius, l'arbitre arrête le combat.

Espérons en terminant qu'il nous sera donné plus souvent d'applaudir à de pareilles manifestations du noble art. Un mot également pour l'arbitre, M. Armand Nopère, élève de M. Julien Dupont, qui s'est acquitté de sa tâche ingrate d'une façon loyale et digne d'éloges.

B. Génius, le vainqueur de la soirée, demande matches à disputer avec boxeurs de sa catégorie à La Louvière ou dans le Centre, avec conditions à convenir (poids 65 kilogs, taille 1 m. 65).

Adresser offres et demandes de renseignements à M. Arnould Eugène, avenue Rêve d'Or, 23, La Louvière.

L. DORMAN Agent de change
17, pl. Ste-Catherine
Négociation de valeurs
Envoi sur demande de la liste des offres et demandes de titres.
COUPONS. — AVANCES SUR TITRES
Placements de capitaux

JEU DE BALLE

Liste des parties fédérées seconde simple
(Suite)

Gosselies. — Delhaize, Chardon, Quinet, Hubert et Renoir, correspondant, 44, rue Saint-Roch, Gosselies.

Tubize. — Hanart, Demoulin, Frenay, Quitin, Lorent, correspondant, rue de Virginal, 203, Tubize.

Schaerbeek. — Vandeneynde C., J. et F., Burton et Descamps, correspondant, rue Elie Lambotte, 88, Bruxelles.

Schaerbeek. — Verhulst, Baillet, Callebaut, Duchamps et Verhaegen, correspondant, rue Waelhem, 58, Bruxelles.

Schaerbeek. — Clerebaut, Godart, Detrez, Verbeek et Delaunait, correspondant, 100, avenue Lambermont, Bruxelles.

Hal. — Degreef, Vanderleenen, Decuyper, Algoet, Jacqmin, correspondant, chaussée de Ninove, 7, Hal.

Nous publierons dans un prochain numéro la liste des sociétés fédérées.

A la Pelote de la Brasserie

Nous avons donné la composition de la partie de seconde simple de la vaillante société ixelloise. Celle-ci a formé également une équipe troisième avec Armand Desmet, Victor Libotton, Emile Joris, Jean Vain et Alphonse Vandenbreede.

La Pelote de la Brasserie organisera sous peu un concours de charité en 16 parties de deuxième simple et 12 parties de troisième. Une coupe (valeur 50 francs) et des prix en espèces seront attribués aux deux concours en question. Nous publierons sous peu les renseignements officiels à leur sujet.

A la Fédération Internationale du jeu de balle pelote

Pendant la période actuelle, les membres du comité ci-dessous désignés sont chargés des intérêts de la F. F. P. pour les régions mentionnées :

Restiau, Monceau-sur-Sambre ; Dehem, Mons et Borinage ; Nève, Chapelle-à-Oie, Leuze, Lessines et Ath; Lardinois, Bracquegnies et le Centre; Beguin, Gosselies et le bassin de Charleroi ; Stamanne, pour la région Quevaucamps, Blaton, etc.

Tout le nécessaire pour l'affiliation régulière des sociétés et parties sera fait par leur intermédiaire.

BILLARD

Concours de charité

Samedi soir, un nombreux public emplissait la salle de la Brasserie du Jeu de Balle, place du Grand Sablon, pour assister au match que le comité de l'Union Philanthropique du Sablon avait mis sur pied pour augmenter le succès du concours qu'elle organise au profit de l'œuvre des estropiés de la guerre et des aveugles travailleurs. Les organisateurs furent récompensés des efforts qu'ils font car cette rencontre obtint le succès que l'on était en droit d'attendre d'elle. La partie fut très intéressante par sa rapidité et son acharnement, les deux adversaires marquant séries sur séries. Au repos, M. Pepermans menait par 265 points pour 214 points à M. François. La reprise devint de plus en plus disputée, nos hommes luttant de front. La partie fut gagnée par M. Pepermans, qui fit 500 points en 17 reprises, 29.4 de moyenne, plus fortes séries 84, 56, 38, 63, 79, 22, 33, 22. M. François termina à 399 points en 17 reprises, 23.2 de moyenne, plus fortes séries 21, 22, 104, 27, 27, 69. Félicitons nos deux champions pour le désintéressement avec lequel ils répondirent à l'appel des organisateurs et pour leur magnifique partie. Toujours aussi dévouée, l'aimable Mlle Duquesne fit à nouveau une fructueuse collecte.

Avis

Le comité de l'Union Philanthropique du Sablon porte à la connaissance des joueurs participant à son concours de billard que la date des barrages est reportée au lundi 21 février 1916. Cette mesure a été prise en raison du succès qu'obtient le dit concours.

Les renseignements complémentaires seront donnés au local, chez M. Louis Lesage, Brasserie du Jeu de Balle, 32, place du Grand Sablon, Bruxelles.

Aujourd'hui, à 2 h., courses de lévriers au kynodrome de Forest.

BRUXELLES-KERMESSE, rue de Pierres, 19.— Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux débuts. (3155)

Chronique Financière

Bourse officieuse de Bruxelles

La réunion est assez nombreuse, c'est mercredi d'ailleurs, mais les transactions ne sont guère importantes. Toutefois les cours se maintiennent à un niveau satisfaisant.

Le compartiment colonial a été le plus entouré encore. Ainsi, en Katanga on a fait quelques bonnes affaires de 1840 à 1875. La Kasaï reste à 61, la Tanganyika fait de 60 1/2 à 61 1/2, et l'Union Minière capital se traite de 1035 à 1040. Il existe des demandes encore en Sennah à 37, en Hévéa à 35 et en Selangor à 180.

Notre Rente 3 p. c. est stationnaire. En Bons du Trésor, nous relevons le cours de 99. Les lots de villes se soutiennent aux prix antérieurement cités.

Quelques affaires en obligations industrielles. Il y a notamment argent en Rio Light (2e/e) à 380.

Aux tramways, nous relevons des demandes en Barcelone cap. à 220, en fond. à 1060, en jouiss. Caire à 420 et en Grands-Lacs à 240. Ces derniers sont offerts à 245. Des offres subsistent aussi en div. Bruxellois à 845.

Les titres sidérurgiques sont plutôt calmes. On cote 585 en Aumetz, 55 en cap. Wattelar et 25 en fond. On offre Baume-Marpent à 1400, on demande Espérance-Longdoz à 300. La dividende Laminoirs de Toula est recherchée à 135 et offerte à 145.

Toujours de l'animation en titres charbonniers ; nous avons eu l'occasion de donner les motifs de cette faveur.

La Louvière-Sars est fort active et cote, nous dit-on, de 265 à 285. On fait 175 en ord. Prokhorow et on reste demandé à 180.

En Carabinier il y a argent à 700. Biélaïa cote de 12 1/2 à 12 3/4, fond. Gossondarieff se tient à 105, la div. Laura se traite de 430 à 445 et le Couchant du Flénu est à 35.

Des demandes aussi en Maurage à 1525, en Anderlues à 700, en Grande-Bacnure à 1100, etc.

La Lujar est fortement demandée à 915 et la Rajah à 940.

Les Glaces Belgo-Russes valent 100 environ, et on nous cite le cours de 400 en Kolomna.

Grosnyi est demandée à 2400 en ord. et 2550 en priv.

C. DEBEURS.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 14 février. — Bourse calme et cours soutenus : Consolidés 58 5/8, 4 p. c. Brésil 46, Japon 4 p. c. 71, Japon 1905, 95 1/2, Mexicain inter 54 1/2, Russe 1889, 62 1/2, Southern Pacific 105 1/2, Union A 141 1/8, Trust de l'Acier 88 3/4 et Vénézuéla (Diplom) 53.

BOURSE DE NEW-YORK

14 février. — Les dispositions ne sont pas des meilleures. Baltimore 87 7/8 après 88 1/2, Canadian Pacific 172 après 175, Rock Island 19, Bethléhem 468, Erié 37 1/8 venant de 38 1/2, Illinois 103 1/2, Louisville 124 1/2; Northern Pacific 113 1/2; Norfolk et Western 116 après 118, Great Northern 121 1/2, Southern Pacific 99 7/8 après 100 5/8, Union Pacific 134 1/8, Anaconda 90 1/4, Trust de l'Acier 38 3/8 venant de 84 7/8, Pittsburg Coal 31 3/4 après 33.

BOURSE DE PARIS

14 février. — Nous relevons une certaine fermeté. Français 3 p. c., 61 et 5 p. c., 87.25; Extérieure Espagnole en avance à 91.60, Russe 1906 lourd à 83.50 ; Toula ferme à 1050, Rio-Tinto 1795, Cape Copper en avance à 80, Utah Copper 500, Tharsis bien à 169, Jagersfontaine 80 et Rand-Mines 108.

COURS DU CHANGE A AMSTERDAM

	Parité	14 févr.	12 févr.
Londres . .	12.10 7	f 11.30	» 11,33 1/2
Berlin, Hamb.	59.26	» 44.02 1/2	44.—
Paris . . .	48.—	» 40.30	» 40.45
Suisse . . .	48.—	» 44.95	45.10
Vienne . . .	50.41	» 30.90	» 31.—
Stockholm .	66.67	» 67.20	» 67.15
Copenhague .	66.67	» 66.70	» 66.70

COURS DU CHANGE A ROTTERDAM

	11 févr.	14 févr.
Londres	11.35	11.30 1/2
Berlin, Hamb. . .	44.10	44.02 1/2
Paris.	40.35	40.25

ASTRA ROMANA

Voici pour ceux qui s'intéressent à cette valeur quelques renseignements qui les édifieront sur la marche de l'affaire.

La production de la Steana Romana a été du 10 au 20 janvier :

Moreni-StravapoleosT.	8,548
Moreni Bana	935
Ochiuri	1,070
Campina	237
Filipeshti de Padure	174
Baïcoï	66
Total.....	10,940

A Moreni, la production se maintient à une moyenne de 80 w. par jour. On s'attend à un prompt rendement des puits 13, 50 et 53 sur ce terrain.

A Ochiuri, le puits nº 1 est en activité et fournit 10 w. par jour. Le puits nº 2 est nivelé, tandis qu'on extrait le sable au puits nº 3. Enfin on est occupé à foncer les autres puits.

A Baïcoï, les puits 14, 15 et 16 sont en activité. Ils fournissent le rendement moyen prévu de 1 w. par jour.

LES VALEURS RUSSES

Les partisans des valeurs russes sont nombreux depuis quelque temps ; nous n'en prendrons pour preuve que les bons cours obtenus dans cette catégorie de titres. On croit généralement que les usines russes gagnent actuellement beaucoup d'argent. Il est certain que les besoins sont grands dans ce pays et que les industriels qui peuvent livrer obtiennent les prix qu'ils désirent.

Divers bilans de société arrivés ici en dernier lieu en font foi, d'ailleurs.

Il semble cependant qu'on aurait tort de généraliser, car bien des industriels se lamentent, peut-être pas sans raisons. La cherté excessive de la main-d'œuvre, par suite du départ au front des principaux éléments, est un de leurs premiers griefs. D'autre part, tous les matériaux indistinctement ont haussé dans des proportions extraordinaires, proportions que sont loin d'atteindre les produits fabriqués, du moins dans la plupart des cas.

La question du matériel roulant joue aussi un très grand rôle ; comme ce matériel est retenu en grande partie pour les besoins de l'armée, les transports industriels sont excessivement réduits et paralysent certaines industries. Non seulement les transports sont difficiles, mais ils sont devenus très chers par suite de la création d'un impôt de guerre sur les expéditions de marchandises, impôt qui atteint parfois 10 francs à la tonne. De plus, l'impôt sur les bénéfices s'élève jusqu'à 50 p. c. des gains réalisés.

Enfin, il y a la question du change, qui contrarie beaucoup aussi les sociétés belges établies en Russie. Le rouble, qui valait fr. 2.66 avant la guerre, est coté dans les environs de fr. 1.75 seulement. La perte au change pour les paiements en francs est donc de 30 p. c. Or, rien que le service des obligations de certaines sociétés, atteint déjà des sommes respectables.

Que sera-ce quand tout le bénéfice réalisé en roubles devra être transformé en francs pour la confection des bilans?

Voilà, pensons-nous, le résumé aussi exact que possible de la situation générale en Russie. A côté de la note optimiste, nous avons voulu étaler la note pessimiste, afin que nos lecteurs en tirent tout le profit désirable.

UNION MINIERE DU HAUT KATANGA

Nous avons dit tout récemment ce que l'on pensait dans les milieux bien informés de la répartition éventuelle d'un dividende cette année, tant pour l'Union Minière que pour la Tanganyika et la Zambesia.

Le lecteur qui avait pronostiqué la répartition de ces dividendes nous communique une étude assez complète sur les trois valeurs ci-dessus, mais dont les chiffres ne sont pas toujours d'accord avec ceux fournis par les documents officiels. Ainsi, par exemple, il table pour l'exercice 1914 sur un solde bénéficiaire, après dotation de 3,000,000 de francs au fonds de prévision, de 4,000,000 de francs, report de l'exercice précédent s'élevant à 535,578 fr. 44 compris. Or, le dernier rapport de la Tanganyika estime le bénéfice de 1914 à 90,000 livres sterling ou 2 millions 250,000 francs seulement.

Pour l'exercice 1915, toujours d'après le rapport, les six premiers mois ont produit un bénéfice net de 180,000 livres sterling, et comme on peut tabler que les mois suivants donneront de 25 à 35,000 livres sterling, soit 30,000 livres sterling en moyenne, nous aurons pour l'année 1915 entière un bénéfice de 360,000 livres sterling ou 9,000,000 de francs. Or, l'étude de notre correspondant occasionnel estime le solde disponible (report précédent compris), à 14 ou 15,000,000 de francs. Ces chiffres s'écartent un peu trop des données officielles pour que l'on puisse en tenir compte.

D'autre part, il n'est pas possible, pour l'instant, de faire des prévisions de bénéfices plus ou moins exactes, attendu que le Conseil d'administration n'a pas pris de décision au sujet des amortissements, cette question ayant été réservée jusqu'à présent.

Pour mettre tout le monde bien d'accord, nous ne pourrions mieux faire, croyons-nous, qu'en reproduisant la partie la plus intéressante du dernier rapport du directeur de la Tanganyika.

« Vous aurez noté dans votre rapport l'accroissement constant de la production annuelle de cuivre par l'Union Minière, qui, de 997 tonnes en 1911, passa à 10,722 tonnes en 1914 et à 6,900 tonnes pour les six premier mois de 1915. Nous estimons que la production totale pour cette année sera un peu supérieure à 14,000 tonnes, et qu'elle sera de 25,000 tonnes pour 1916, et pour les années suivantes de 40,000 tonnes par an. Cette production ne concerne que le minerai riche fusible. Si nous n'avions pas eu la guerre, la production aurait été de 40,000 tonnes par an, avec sept hauts-fourneaux à cette date, et nous aurions reçu de l'Union Minière, sous forme de dividende, une somme qui aurait contrebalancé partiellement, sinon entièrement, celle que nous avons portée à notre compte débiteur pour payer l'intérêt des capitaux avancés. Le retard est regrettable, mais il ne pouvait pas être évité devant les nombreuses difficultés que nous avions à surmonter. Notre personnel s'est trouvé désorganisé par suite du départ d'un grand nombre de nos meilleurs collaborateurs, Belges et Anglais, qui ont pris les armes pour leur pays. Le fret et l'assurance s'élevèrent, les dépenses montèrent, et le cuivre descendit constamment jusqu'à atteindre, 48 livres sterling par tonne. Ajoutez à cela que l'argent que je vous avais dit en 1913 avoir été garanti par la Société Générale de Belgique pour le paiement de nos hauts-fourneaux supplémentaires, ne pouvait pas arriver, Bruxelles étant occupé. Nous eûmes d'abord à faire face à l'orage et ensuite à appliquer une partie de nos bénéfices à l'accomplissement de notre programme d'extension, lequel se poursuit maintenant rapidement. Ce furent des jours sombres que nous eûmes à traverser, mais ils sont passés, et tout maintenant va bien. (Applaudissements.)

Les bénéfices de l'Union Minière, comme on peut le voir par le bilan de cette compagnie, ont été de 116,400 livres sterling pour 1913, dont 96,000 livres sterling ont été placés à un fonds de réserve jusqu'à ce que nous ayons fixé des bases pour l'évaluation de la dépréciation sur le matériel. Les livres de l'Union Minière ne peuvent pas être clôturés encore pour 1914, mais nous estimons que le bénéfice net pour cette année sera de 90,000 livres sterling, ce qui ne peut pas être considéré comme mauvais si l'on tient compte de toutes les circonstances. Pour les premiers six mois de 1915, les bénéfices nets seront d'environ 180,000 livres sterling. En d'autres termes, le bénéfice total de l'Union Minière jusqu'à ce jour est estimé à 366,000 livres sterling, et s'accroît mensuellement à raison de 25,000 à 35,000 livres sterling.

Un point à noter. — Je vous donne ces chiffres pour vous montrer que jusqu'aujourd'hui, si les bénéfices accumulés de l'Union Minière déjà acquis, devaient être partagés après allocation d'une somme équitable à déduire pour la dépréciation, le revenu de notre société serait plus que suffisant pour faire face à l'intérêt que nous devons sur les obligations. Ceci est obtenu par deux hauts-fourneaux en activité courante, l'un servant comme réserve. A partir de janvier prochain, avec deux hauts-fourneaux supplémentaires de capacité plus grande, les bénéfices de l'Union Minière nous permettront de payer l'intérêt de nos obligations et d'abandonner une bonne somme aux dividendes. Les sept hauts-fourneaux seront achevés et produiront pendant l'année suivante 40,000 tonnes de cuivre par an ; les bénéfices seront alors largement accrus, et si le cuivre garde assez bien son prix actuel, les bénéfices accumulés de l'Union Minière s'élèveront à environ 1,000,000 de lirves sterling à la fin de 1916. Il y a lieu de remarquer que ces résultats seront obtenus grâce à nos minerais riches contenant 15 p. c. de métal, qui représentent 20 à 30 p. c. des minerais au Katanga, les autres (70 à 80 pour cent), étant composés de minerais inférieurs et plus siliceux, donnant en moyenne 6 p. c. M. Horner, le directeur-général de l'Union Minière du Haut-Katanga, qui était revenu récemment du Katanga, me disait que, grâce au nettoyage parfait et à d'autres essais qu'il avait entrepris depuis quelque temps sur ces minerais, il n'avait aucun doute qu'il pouvait les traiter avec un bon bénéfice et il estimait que nous devions produire une grande quantité de cuivre annuellement à une date très prochaine. Je m'abstiens de vous donner ses chiffres à la date envisagée, car M. Wheeler, comme je vous l'ai déjà dit, fait une étude spéciale à ce sujet, et nous aurons son rapport complet et ses recommandations dans deux ou trois mois. »

Agence de transports
Urs. LAURENT
146-152, RUE DE RIBAUCOURT.
BRUXELLES-MARITIME
Service spécial de messageries
Vastes magasins appropriés pour dépôt de marchandises. (2682)

COTONNIERE SAINT-ETIENNE DU ROUVRAY

Assemblée générale ordinaire du 15 février

En ouvrant la séance, le président annonce que le conseil a été mis dans l'impossibilité de dresser un bilan par suite des circonstances actuelles. Il est sans nouvelle aucune du siège social depuis de longs mois. Il croit savoir pourtant que la marche de l'affaire est satisfaisante et que l'outillage est en bon état.

Aussitôt que le conseil sera en mesure de dresser les comptes, il convoquera une nouvelle réunion.

L'assemblée réélit l'administrateur et le commissaire sortants dans leurs fonctions respectives et nomme un septième administrateur.

Le comité de direction n'existant plus et les émoluments du directeur général étant fixés par le conseil, celui-ci propose à l'assemblée d'accorder annuellement 6,000 fr. de traitement fixe au président, 15,000 fr. à M. Lafontaine, pour services extraordinaires et 10,000 fr. à un administrateur, qui sera chargé de missions temporaires. L'assemblée approuve ces propositions.

A certaines questions posées par des actionnaires, le président répond que les chiffres de bénéfices attribués à la société doivent être considérés comme de simples racontars et ne peuvent être, en tous cas, donnés officiellement. Il consent à dire pourtant que l'affaire marche très bien et il avoue presque que l'affaire est sauvée. Il répète qu'il ne peut donner de chiffres, de crainte de se tromper.

Le matériel a été renouvelé en partie, notamment les broches. Les broches nouvelles permettront d'utiliser le travail des femmes. En somme, l'avenir peut être envisagé avec confiance, surtout que la direction est à la hauteur de sa tâche.

BOITE AUX LETTRES

A un lecteur. — Plus rien d'officiel n'a paru, en effet, au sujet du Crédit Ostendais depuis 1914. A notre avis, il ne faut pas s'en inquiéter outre mesure, car Ostende est depuis longtemps sans communication avec le reste du pays.

Grande Découverte
- - Humanitaire - -
LA RADIUMHYDROXYGÉNOTHÉRAPIE
TRAITEMENT NOUVEAU ET UNIQUE

Tous ceux qui souffrent et qui ont tout essayé, trouveront un soulagement immédiat et une guérison certaine et rapide.

Un grand nombre de malades, prétendus incurables, ont été émerveillés de leur guérison inattendue. Maladies respiratoires, circulatoires, digestives, maux de tête, poitrine, reins, obésité, artério-sclérose, empoisonnement du sang, faiblesse générale, etc. Maladies nerveuses, neurasthénie, névralgie, sciatique, insomnie, somnolence, tremblement, tics, timidité, tristesse, idées noires, etc. Maladies de la peau, voies urinaires. Maladies de femmes, menstruation défectueuse, flueurs blanches, retour d'âge, etc. Méfiez-vous de la tuberculose, du cancer, de la folie qui vous guettent peut-être. Prévenez ces terribles maladies par ce traitement régénérateur. Dès son application, on ressent un soulagement, les douleurs disparaissent. Il active la nutrition, donne de l'appétit, relève l'état général des forces, enrichit le sang de globules rouges et rétablit le sommeil normal. (Succès prouvés.) Plusieurs spécialistes et un professeur honoraire de Paris y sont attachés. Consultations de 8 à 12 et de 1 à 6 heures. Avenue du Roi, 208, Bruxelles-Midi.

La Situation Financière

Tableau des Valeurs pour lesquelles il y a des demandes d'achat ou de vente (*)

VALEURS BELGES

Fonds d'Etat-Villes	Achet.	Vend.
Dette Belge 3 %	68 00	69 00
Bons du Trésor 4 % 1917	98 50	99 50
Annuités 3 %	74 00	76 00
Communal 3 %	73 00	. .
Communal 3 % 1861	112 50	. .
Communal 3 % 1868	91 00	. .
Vicinaux 3 %	73 00	74 00
Vicinaux 3 1/2 % 1866	91 50	94 50
Congo 4 % 1906	79 00	80 50
Lots Congo	70 00	. .
Anvers (Prov.) 3 %	F. O.	. .
Flandr. Occident. (Prov.) 3 %	F. O.	F. O.
Fland. Orientale (Prov.) 2 1/2 %	F. O.	. .
Hainaut (Prov.) 4 1/2 %	F. O.	F. O.
Hainaut (Prov.) 3 1/2	F. O.	. .
Anderlecht 3 1/2 %	F. O.	F. O.
Lots Anvers 1906	65 50	66 00
Lots Anvers 1887	76 00	77 00
Blankenberghe 1898 3 %	F. O.	. .
Bruges 1904 3 %	F. O.	. .
Lots Bruxelles 1905	65 00	66 00
Lots Bruxelles 1902	75 50	77 00
Lots Bruxelles-Maritime	58 50	. .
Charleroi 1905 3 %	F. O.	F. O.
Gand 1914 4 %	F. O.	. .
Lots Gand 1905	59 00	. .
Ixelles 1897 3 %	F. O.	. .
Ixelles 1908 3 1/2 %	F. O.	. .
Laeken 1896 3 %	F. O.	F. O.
Laeken 1905 3 %	F. O.	. .
Lots Liège 1868	117 50	. .
Lots Liège 1897	. .	. .
Lots Liège 1905	. .	. .
Malines 1885 3 %	F. O.	. .
Lots Ostende 1886	. .	59 00
Saint-Gilles 1894 3 %	F. O.	. .
Saint-Gilles 1904 3 %	F. O.	F. O.
Saint-Josse 1894 3 %	F. O.	. .
Lots Schaerbeek 1897	. .	59 00
Schaerbeek 1894 3 %	F. O.	. .

Banques		
Banque Belge de Prêts Fonciers	1010 00	. .
Banque Belge P. F. obl. 5 %	460 00	. .
Banque Bruxelles act.	. .	320 00
Banque Coloniale cap.	12 00	. .
Banque des Flandres	1000 00	1050 00
Banque Nationale	3250 00	F. O.
Banque Outremer cap.	395 00	. .
Banque Outremer div.	. .	. .
Caisse de Reports act.	1250 00	. .
Caisse de Reports obl.	F. O.	. .
Crédit Anversois	. .	450 00
Créd. Fonc. Sud-Amér. 3 %	487 50	. .
Créd. Fonc. Sud-Amér. 5 %	1010 00	. .
Crédit Génér. Liégeois 4 % obl.	910 00	. .
Crédit Génér. Liégeois act.	. .	480 00
Crédit National Industriel priv.	190 00	. .
Crédit National Industriel ord.	187 50	. .
Crédit National Industriel fond	8100 00	. .
Société Générale p. rés.	6200 00	. .
Caisse Propriétaires 4 1/2 % ...	. .	375 00
Caisse Propriétaires 4 %	. .	327 50
Industr. et Pastorale 5 %	460 00	462 50
Industr. et Pastorale 4 %	1010 00	. .

Chemins de fer et Tramways		
Aux. Chem. Brésil 4 % obl.	. .	. .
Chem. de fer Congo, 5 %	425 00	335 00
Chem. fer Congo fond.	F. O.	F. O.

	Achet.	Vend.
Grands Lacs act.	237 50	. .
Welkenraedt 3 %	325 00	. .
Tramways Anvers 4 % obl.	455 00	. .
Tramways Anvers cap.	132 50	140 00
Tramways Anvers fond.	63 00	64 00
Tramways Anvers div.	. .	55 00
Tramw. Barcelonne cap.	215 00	. .
Tramw. Barcelone fond.	1050 00	. .
Bialystock jouiss.	. .	25 00
Bilbao cap.	90 00	. .
Tramw. Bruxellois div.	. .	850 00
Tramw. Buenos-Ayres, bons 5 %	506 00	. .
Tramw. Buenos-Ayres 4 % obl.	425 00	. .
Tramw. Buenos-Ayres cap.	93 00	98 00
Tramways du Caire jouiss.	420 00	430 00
Tramways Economiques act.	440 00	490 00
Tramw. Electr. Espagne cap.	110 00	. .
Tramw. Electr. Espagne div.	43 00	. .
Tr. Electr. Espagne fond.	950 00	1000 00
Tr. Electr. en Russie obl. 5 %	. .	440 00
Tramw. de Kiew cap.	90 00	. .
Tramw. Kiew obl.	400 00	. .
Tramw. Liége-Seraing 4 % obl.	440 00	. .
Tramw. Livourne 4 %	390 00	405 00
Madrid-Espagne priv.	200 00	F. O.
Madrid-Espagne ord.	70 00	F. O.
Tramw. Mutuelle obl. 4 %	420 00	. .
Tramw. Mutuelle div.	. .	F. O.
Tramw. Odessa 4 1/2 % obl.	. .	450 00
Tramw. Pays Charleroi, 4 % obl.	400 00	. .
Tramw. Railw. Electr. cap.	. .	805 00
Tramw. Railw. et Electr. div.	. .	580 00
Tramw. Rosario cap.	80 00	. .
Tramw. Rotterdam cap.	. .	. .
Rotterdam div.	20 00	. .
Tramw. Rotterdam obl.	410 00	. .
Secondaires cap.	. .	410 00
Tramways Secondaires 4 % obl.	455 00	. .
Tr. Secondaires act.	. .	410 00
Tramways Turin 4 % obl.	427 50	. .
Financ. de Transports	970 00	1000 00
Tr. de Vérone divid.	F. O.	F. O.

Métallurgie		
Aciéries Allard	. .	F. O.
Alliance Forges) act.	550 00	. .
Aiel. de Thirion act.	275 00	. .
Aiel de Thirion obl.	395.00	. .
Aumetz-la-Paix, 4 1/2 %, obl.	. .	450 00
Aumetz-la-Paix 5 % obl	. .	452 50
Aumetz-la-Paix act.	575 00	. .
Baume (Laminoir) act	160 00	F. O.
Baume (Laminoir) 4 % ... obl.	. .	480 00
Baume-Marpent cap.	. .	1410 00
Cartouch. Russo-Belges div.	42 00	47 00
Cockerill	960 00	1000 00
Energie	105 00	. .
Espérance-Longdoz 4 1/2 % obl.	420 00	. .
Espérance-Longdoz act.	285 00	315 00
Jumet (Forges)	18 00	. .
La Louvière Hauts-Fourneaux	125 00	F. O.
La Croyère Lam. priv.	120 00	F. O.
La Croyère Lam. ord.	60 00	F. O.
Léonard Giot 4 1/2 % obl.	. .	460 00
Léonard Giot obl.	. .	F. O.
Marais (Lamin.) 4 1/2 % obl.	465 00	. .
Marais (Lamin.) act.	490 00	. .
Métallurg. Estamp. Donets priv.	275 00	F. O.
Métall. Est. Donetz div.	350 00	400 00
Métall. Hainaut 6 % obl.	. .	450 00
Métall. Hainaut act.	75 00	. .

	Achet.	Vend.
Monceau-St-Fiacre 4 1/2 % obl.	. .	485 00
Monceau-St-Fiacre cap.	160 00	180 00
Olkovaia cap.	265 00	. .
Olkovaia jouiss.	880 00	. .
Ougrée-Marihaye act.	440 00	. .
Providence Belge 4 % obl.	. .	2050 00
Providence Belge act.	. .	475 00
Providence Russe 5 %	180 00	. .
Providence Russe C	465 00	. .
Providence Russe B	195 00	215 00
Sambre-et-Moselle ord.	430 00	. .
Sambre-et-Moselle, p' 4 1/2	15 00	F. O.
St-Victor priv.	5 00	F. O.
St-Victor ord.	. .	F. O.
Taretzkoïe	1900 00	. .
Thy-le-Château	. .	1950 00
Tôl. de Konstantinowka jouiss.	135 00	145 00
Toula (Lam.) div.	290 00	. .
Toula (Lam. cap.	190 00	F. O.
Union des Aciéries	53 00	. .
Wattelar Francq cap.	23 00	. .
Wattelar Francq fond.	. .	. .

Charbonnage		
Anderlues	695 00	715 00
Ans Rocour 5 % obl.	. .	475 00
Abhoos act.	500 00	550 00
Arbre Saint-Michel act.	320 00	340 00
Biélaïa	12 00	. .
Bois d'Avroy	660 00	690 00
Bonne Espérance Batterie ...	3800 00	. .
Carabinier	690 00	. .
Centre du Donetz, ex-rép.	120 00	. .
Centre de Jumet	1450 00	. .
Charbonn. Belges cap.	275 00	. .
Charb. du Hainaut	260 00	. .
Concorde	. .	1100 00
Couchant Flénu	80 00	. .
Courcelles-Nord	1770 00	. .
Esp. Bonne-Fortune 4 1/2 % obl.	. .	455 00
Est de Liége	770 00	. .
Fontaine-l'Evêque	2700 00	. .
Forte-Taille	650 00	. .
Fours à Coke Fr.-B. (s. Piette)	. .	F. O.
Gosson	1700 00	1800 00
Gouffre	. .	1420 00
Grande Machine	1300 00	. .
Gossondarieff-Baïrak ...fond.	100 00	. .
Grand-Buisson	1550 00	1600 00
Ham-sur-Sambre	300 00	355 00
Houillères-Unies 4 1/2 % ... obl.	. .	450 00
Houillères-Unies act.	. .	. .
Kessales	. .	1280 00
La Haye act.	320 00	. .
La Louvière et Sars act.	270 00	. .
Laura cap.	940 00	. .
Laura div.	. .	450 00
Marcinelle-Nord	430 00	. .
Mariemont act.	1975 00	. .
Maurage act.	1800 00	. .
Monceau-Bayemont	100 00	. .
Nord-Gilly	2500 00	2600 00
Prokorow ord.	170 00	. .
Patience	. .	555 00
Quatre Jean	400 00	. .
Ressaix	. .	. .
Strépy-Bracquegnies act.	1500 00	

DEMANDEZ PARTOUT "ESPANA,,
SAVON MOU SPÉCIAL SUPÉRIEUR
garanti exempt de tout produit nuisible. NETTOIE, mais n'attaque pas le linge
C'est le moins cher — C'est le meilleur — C'est le plus avantageux
Pour le Gros et Comités d'Alimentation
JAIME MIR, 99, Boulevard Anspach, 99, BRUXELLES

Le Messager de Bruxelles

Tarif de Publicité

Annonces, 4me page, fr. 0.15 la ligne
Réclames, 3me page, fr. 0.50 »
Texte, 3me page, fr. 0.75 »
Faits-Divers . . . fr. 1.50 »
Nouvelles, 2me page, fr. 2.00 »
Nouvelles, 1re page, fr. 3.00 »
Nécrologies . . . fr. 1.50 »
Judiciaires . . . fr. 0.50 »
Sports fr. 1.00 »

Publicité financière : à forfait

COURRIER DES THÉATRES

(Communiqués)

GAITÉ

On n'a jamais tant pleuré à la Gaîté que pendant l'émouvant troisième acte de « Zaza », que Mme Rachel joue de façon si pathétique. Tout Bruxelles voudra admirer l'excellente artiste dans le rôle écrasant de l'héroïne, où elle se montre en tous points admirable, et applaudir par la même occasion M. Léon Berryer, qui s'inspirant des traditions voulues par les auteurs, a typé un Cascart d'une incontestable vérité.

Aujourd'hui, à 4 h., matinée de « Zaza ».

Samedi, à 5 h. 1/2, 18e Samedi de Madame : Comment on vole, par l'Homme masqué. Toutes les manières de voler dévoilées. Démonstrations avec appareils.

MAISON DE VERRE

Aujourd'hui, en matinée et en soirée, deux dernières de la « R'vue d'chez Devère », de J. Brunin. En matinée, même spectacle que le soir. Demain vendredi, la première de la « Petite Carmen », opérette en 3 journées de MM. H. Moreau et Saint-Cyr, musique nouvelle et arrangée par M. Bastin. La location est ouverte.

PALAIS DE GLACE

Les familles viendront nombreuses à la matinée de jeudi au Palais de Glace. Au programme, notamment : « Le Subterfuge », un acte en vers de M. Guérinon et danses asiatiques. Le soir, neuvième représentation des « Brigands ». Vendredi, grande première : « Rigoletto », qui a été monté avec un grand soin.

La série des grands concerts classiques que va donner le Palais de Glace commencera le samedi 26 février. C'est M. Paul Godderé qui dirigera ces concerts, où seront exécutées les œuvres des grands maîtres de la Musique. Nous pouvons d'ores et déjà prédire à ces concerts un beau succès.

BRASSERIE DES ARTS
14, rue des Princes, 14
(à côté de la Monnaie)
Spectacle varié — Entrée libre
BAR A L'ENTRESOL (2724)

VIEUX-BRUXELLES

Allez voir « Rip » et vous ne regretterez pas votre soirée. Jamais M. Loriaux n'a trouvé une meilleure occasion de faire apprécier sa belle voix, jamais Mlle de Cock n'a trouvé un rôle allant mieux à sa grâce et à son talent, jamais la troupe du Vieux-Bruxelles ne s'est montrée aussi homogène, aussi bien stylée. Allez voir « Rip », mais retenez vos places.

THEATRE DU PRADO

« Les Trois Mousquetaires », les cinq premières parties seront données cette semaine, les cinq autres la semaine prochaine. M. Bischop, le célèbre prestidigitateur. L'opérette « Vader Pluimsteen », par Mme J. Pletinckx, MM. J. De Haen, F. De Ridder, Guillaume Wauters et L. Vaesen.

Le bureau de location est ouvert tous les jours de la semaine. Places prises d'avance ne paient pas de location.

Concert des 3 Folies
A 8 h. 22, rue des Chartreux. (Bourse)

Avis de Sociétés

MAISON CHARLES ZUNZ
BRUXELLES

MM. les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 7 mars prochain, à 2 heures, au siège social, 13, rue du Canal, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du commissaire sur l'exercice 1915 ;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes ;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaire ;
4. Nominations statutaires ;
5. Fixation des émoluments des administrateurs et commissaire ;
6. Divers.

N.-B. — Conformément à l'article 27 des statuts, les actionnaires, pour avoir droit d'assister à l'assemblée, doivent déposer leurs actions au plus tard cinq jours avant la réunion :

Au siège social, 13, rue du Canal, à Bruxelles ;

Au comptoir National d'Escompte de Paris, à Bruxelles ;

A la Société Française de Banque et de Dépôts, à Anvers ;

Au Comptoir d'Escompte de la Banque Nationale, à Péruwelz. (2935)

CIMENTERIE D'HAVRÉ-VILLE
(Société anonyme)
Siège social : Ville-sur-Haine

MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le lundi 6 mars 1916, à 11 heures du matin, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
2. Examen du bilan ; approbation du compte de profits et pertes ;
3. Nomination d'un commissaire en remplacement d'un membre démissionnaire ;
4. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires.

Pour être admis à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'art. 19 des statuts. (2924)

Société anonyme

BRASSERIE « DE BARREEL »
Société anonyme à Wilryck

L'assemblée générale statutaire aura lieu le samedi 4 mars 1916, à 4 heures de relevée, au siège social, à Wilryck.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et des commissaires ;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes ;
3. Décharge aux administrateurs et commissaires.

Les dépôts se font au siège social, conformément à l'art. 35 des statuts. (2947)

SOLVENT BELGE
Société anonyme de Dégraissage de Laines
VERVIERS-STEMBERT

Messieurs les actionnaires et porteurs de parts de fondateur sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social, route de Dolhain (Stembert), le mardi 7 mars prochain, à 2 h. 1/2 de relevée, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
2. Examen et approbation du bilan et du compte des profits et pertes, arrêtés au 31 décembre 1915 ;
3. Décharge aux administrateurs et commissaires ;
4. Nominations statutaires.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires et porteurs de parts de fondateur sont priés de satisfaire aux prescriptions de l'art. 47 des statuts en déposant leurs titres contre récipissé, à la Banque Générale Belge, à Verviers, ou au siège social, avant le 2 mars prochain.

(2890) Le Conseil d'administration.

ANCIENS ETABLISSEMENTS PIEPER
Société anonyme à Herstal-lez-Liége

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 7 mars 1916, à 4 heures de relevée, au siège social, à Herstal.

ORDRE DU JOUR :

1. Situation à fin septembre 1915 ;
2. Divers.

Le dépôt des titres, exigé par l'art. 20 des statuts, pour pouvoir assister à cette assemblée, devra être effectué au plus tard le cinquième jour avant l'assemblée, soit au siège social, rue Petite Voxhalle, à Herstal, soit chez MM. Nagelmackers Fils et Co, banquiers, rue des Dominicains, 28, à Liége, et rue Royale, 83, à Bruxelles. (2883)

GROOTE BAKKERIJ « DE TOEKOMST »
Naamlooze Maatschappij, Antwerpen

De aandeelhouders zijn verzocht op de algemeene jaarlijksche vergadering, in den zetel der maatschappij, op 2 maart 1916, ten 9 ure 's avonds.

DAGORDE :

Verslag beheerders (commissaris afwezig) ;
Goedkeuring bilan en rekening van winsten en verliezen ;
Ontlasting beheer.

Om aan de vergadering deel de nemen, moet men zich gedragen aan artikel 26 der statuten.

(5065) De Beheerraad.

CAPITAUX

PRÊTS HYPOTHECAIRES, ACHATS, CREANCES HYP., RENTES VIAGERES, ASSUR., CAISSE PATRONALE, 57, RUE DE LA REGENCE, BRUXELLES. (1732)

TITRES — COUPONS
Compte — Chèques — Livrets d'épar.
Chèques et encaissement sur pays autorisés
PRÊTS SUR SIGNATURE 5 % PAR AN
Toutes opérations de banque
BANQUE NÉERLANDAISE D'ASSURANCES
(Société anonyme)
40, place de Brouckère. (2932)

ENSEIGNEMENT

MONSIEUR instruit, connais. parfait. plus langues, demande emploi quelc. Ecr. bur. du journ. init. C. H. 20. (2690)

LES JEUNES GENS désireux de profiter de la brillante période économique qui suivra la guerre, acquerront la connaissance théorique et pratique des affaires commerciales en suivant leçons que donne homme instruit, sérieux et expérimenté. Ecrire M. I. Lerton, 213, rue de la Victoire.

DEMANDES D'EMPLOI

EMPLOYE père fam. sans empl. dem. faire écrit. chez soi ou empl. A. B. 39, r. Claessens, Laeken-Bruxelles.

JEUNE FEMME sér. dem. pl. bon. réf. log. chez elle. Ecr. G. P. 81, r. de l'Abattoir.

JEUNE FEMME pr. dem. faire quartier ou journ. Ch. de Waterloo, 158, St-Gilles.

HOMME marié sans enf. anc. garde nuit, poss. bon chien, dem. pl. p. gard. immeuble ou comc., bons cert. S'adr. Vieille halle aux blés, 34, N. C. Bruxelles.

MONSIEUR bon. ins. ch. pl. quelc. A. M. r. Théodore Verhaeghen, 137, St-Gilles.

AGENT de l'Etat ch. empl. quelc. ville et prov. Ecr. M. B. S., bur. journal. (5062)

JEUNE FEMME demande ouvr. à la journée, rue Rubens, 100, Schaerbeek.

TAILLEUR dem. ouv. réparat. et retournage, prix mod., bien soig. Q. aux Briques, 84, 2e ét.

PERSONNE ch. place conc., ou autre, 904, ch. d'Alsemberg, M. Hottels François.

MEN. dist. sans enf. tr. soign. habit. camp. dem. occup. mais. ville ou camp. meubl. inoccupés pour garde. Cond. à convenir. M. C. 22, bur. journal. (5060)

OFFRES D'EMPLOI

Maison ancienne importante demande des

Agents Régionaux

solvables, grandes relations commerciales, préférence assureurs. App. et comm. Ecrire **Léonard**, poste restante, Centre Liége. (2923)

ON DEM. jeune hom. 17 à 20 ans prés. bien pour aider bur. Préfér. connaissant flam., allem. Ecr. B. 45, bur. journ.

CIGARETTES
Bons représ. sont dem. Inut. si pas introduit, 49, r. de Bosnie. (5058)

ON DEM. associé pour aff. sérieuse, bénéf. prouvé. Ecr. A. H., Agence Générale de Publicité, 52, rue Montagne-aux-Herbes Potagères. (2893)

LOCATIONS DIVERSES

PARTIE VILLA (4 pl.) avec usage et avantages, gr. jard., à louer, prix de guerre, 17, Av. Haveskerke, à 5 min. de la pl. Communale, à Forest.

UCCLE. A louer bel pet. mais. avec jardin. 886, chaussée d'Alsemberg. (5027)

UCCLE. — A vendre ou à louer belle mais. mod., 12 pl. 2 jard., s. électr., ins. s. de bain, situé 40, r. Henri Van Suilen. Pour cond. s'adr. 909, boul. du Hainaut.

DAME SEULE, empl. de commerce, hon., ch. petit quart. garni, confortable, avec cuisine. Prix de guerre. Envoyer adresse et prix aux init. H. R. 2, bur. du journal. (2788)

APPART. à louer, 4 pl., 1 mans., gaz, eau, électricité, 55 fr. 6-8, rue du Lombard. (5042)

OUVRIER peintre demande trav. à l'heure ou journée, prix de guerre, trav. soigné, au blanc fixe à 0.15 le m. 18, rue du Téléphone.

VELOS

D'OCCASION. — Vélos de dame, homme, enf. et course à vendre en parf. état, 7, r. de Mérode, St-Gilles.

A VENDRE d'occasion beau vélo B. S. A. « La Perle », état neuf. S'adr. X. R. 22, bur. journal.

ANNONCES DIVERSES

CHARBONS
Agents régionaux à la commission sont dem. Ecr. B. L. C., bur. du journal. (2916)

DISPONIBLE
Savon, bougies, conserves de viande, 21, r. Antoine Dansaert. (5062)

ON DES. repr. ou s'intér. aff. com. ou ind. bénéfices prouvés par comptabilité. Ecr. bur. journ. H. V. (5073)

ON ACHETERAIT 10 l. huile de lin, même trouble ou fond tonneau, 188, rue des Tanneurs. (2940)

BANQUE offre situation fixe et intérêts à chef compt. au courant service coupons et change. Ecr. avec référ. bur. journal. A. Z. (5079)

MERCURE ET ALUMINIUM
très gros prix, 188, rue des Tanneurs, Bruxelles. (2865)

SAVON VERT extra, 1 fr. 80 le kilog, 83, rue de la Montagne. (5069)

BOURSE DU TRAVAIL du « Messager », bur. 77, r. Belle-Vue, La Louvière. On dem : des court. en librairie, vendeurs de journaux, ouvriers de chaudronnerie, une employée française-flamande, des servantes à tout faire.

AU PAIR. — Pers. au cour. commerce et mén. dem. pl. Ecr. V. D. 13, Mont. H. Potagères, 52. (2914)

CUIVRE
jaune en feuilles ou déchets. Très gros prix, 188, rue des Tanneurs. (2938)

ON DEM. command. avec 12,000 fr. très bien garant. pour aff. tout prem. ordre. Ecr. B. S. D. 9, bur. journ. (2887)

TAILLEUR 1er ordre pr homme, entrep. cont., rép. Prix mod. Très soigné. Thibaut, rue Vanderhaegen, 15, Bruxelles.

PERSONNE sachant mettre mains à tout ch. trav. 87, rue Ransfort (maison derrière).

ALIMENTATION
Union Commerciale
127, r. Brabant
désire recevoir offres par écrit seulement pour savons de toilettes et autres, sardines et t^s produits alimentaires. *Si pas première main, s'abstenir.* (2949)

ON CHERCHE se mettre en rapp. avec pers. hon. pour lancer affaire avantageuse. Pet. cap. nécessaire. A. B. C. 42, bur. journ. (5059)

PIANOS RIESENBURGER
LOCATION FACILITES **500 PIANOS** LIQUIDATION OCCASIONS
ANGELUS & ANGELUS-AUTO-PIANOS
10, RUE DU CONGRES, BRUXELLES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
Groupe de Capitalistes ayant des disponibilités importantes, consentirait prêts hypothécaires sur immeubles et terrains de culture ; achèt. créances hypothécaires. Conditions avantageuses. Ecrire ou s'adresser au bureau du journal. P. H. (2748)

- SÉRIEUX -
ACHETONS EN SOLDE TOUS GENRES TISSUS, PAIEMENT COMPTANT. FAIRE OFFRES AVEC ECHANTILLONS ET PRIX. 89, RUE VAN ARTEVELDE, BRUXELLES. (2810)

38 frs. Machine Singer
et 1 tête rentrante, belle salle à manger 245 fr., et 1 Louis XV, riche phonographe av. disq., garnit. cheminée cuivre 25 fr., bureau américain, double corps 85 fr., grande bibliothèque chêne sculpté. Pressé. 119, rue Stephenson, 119, Schaerbeek. (Près place Pavillon.) (5076)

Lundi 21 février
A la Salle de Vente, chaussée d'Anvers, vente d'une superbe voiture
AUTO MIESSE
genre taxi, 10/12 HP. (2770)

Comptoir d'alimentation
DU HAINAUT
100, Boulevard du Hainaut, 100
BRUXELLES
Savon mou brun extra — Savon genre Marseille et Sunlight — Spécialité de « Orange Zeep ». (2943)

PAPETERIES LOUIS PERIN
388, chaussée de Waterloo
32-34, rue des Tongres
179, chaussée d'Alsemberg
37-39, Boulevard Militaire
PAS DE HAUSSE
SUR LES ARTICLES CLASSIQUES
Fardes en papier extra fort, pièce fr. 0.10
Cahiers, pièce, fr. 0.10, 0.15, 0.20 et 0.25.
Crayons Gilbert, pièce, fr. 0.15.
Assortiment en plumes Perry.
Papier à couvrir, la feuille, fr 0.02 et 0.05.
Papier carbone bleu ou noir, la feuil. fr. 0.10.
Papier calque, la feuille, fr. 0.10.
Papier buvard, la feuille, fr 0.10.
Papier dessin, la feuille fr. 0.05 et 0.10.
Craie américaine Waltham, la boîte, fr. 1.50.
Craie de couleur Robert, la boîte, fr. 1.25.
Gommes à effacer, pièce, fr. 0.10, 0.25 et 0.50.
Vente en gros et au détail
Sous peu paraîtra un aperçu de prix des fournitures de bureaux, de dessin et papiers.

Cabinet Robert
Droit civil et commercial
Boulevard de la Senne, 109, Bruxelles
Conseils de droit. Prix : 1 fr.
Entreprise de procès
Rédaction de contrats. (1 à 5 heures)

Savonneries-Express
USINE :
34, et 36, RUE des BATAVES
BUREAUX :
31, RUE CHARLES DEGROUX
SAVONS EN POUDRE EXPRESS, ESPANA, SODAL, SODALINE, EXTRA SODEX, JAVEL. — BLANCHIT COMME NEIGE.
Nous fabriquons le « Savon Express » en briques, qui a toujours été reconnu le meilleur. (2849)

A VENDRE
La collection des
22 Cartes Géographiques du Théâtre de la Guerre
parues dans le « Messager de Bruxelles », fr. 1.50, franco fr. 1.85. Bur. du journal, 45, Marché-aux-Poulets.
AVIS AUX GOLPORTEURS
Stock de cartes géographiques du théâtre de la guerre (autorisées) à céder dans de bonnes conditions, 45, Marché-aux-Poulets.

A vendre d'occasion beaux
MEUBLES DE BUREAU
37, boulev. Baudouin, Brux. (Somm. 2 fois) (2983)

Disponible : Savons
ANKER ZEEP
- Centrale Boursière -
15, Boulevard du Hainaut, 15
BRUXELLES

Pour cause de changement
DE PROPRIETAIRE
Liquidation d'un Stock de Fourrures
Renard Alaska à partir de 39 fr.; Renard fumé et blanc à partir de 65 fr.; garnit. Skungs long. 3 mètres, 225 fr.; étoles et manchons Petits Gris, Putois, Taupe, Colynski, Nurmel, la garniture 95 fr.; manteaux Loutre Astrakam, Taupe Breidschwanz. *Pelisses d'homme*
PRIX DERISOIRES
Arrangements, transformations
58, Boulevard de la Senne
Même maison :
CHARLEROI, 41, r. du Roton. (2174)

J'achète au plus haut prix BIJOUX, OR, PIERRES FINES, ARGENT, OBJETS DE VALEUR
Dégagem. des Reconnaissances sans aucun frais.
Achat de vieux dentiers même brisés
88, rue du Midi, Brux.-Bourse
Grande facilité de rach. (2520)

MALADIES
secrètes
Voies Urinaires
MALADIES DES FEMMES
SYPHILIS
606
AVARIE
Consult. 2 fr.
19, r. de la Fraternité (donne r. Brabant, Bruxelles-Nord)
De 8 h. du matin à 8 h. du soir. Dimanche de 8 à 12 h.

CABINET MEDICAL
17, r. des Croisade
Bruxelles-Nord
Voies Urinaires : Malad. secr., reins, Malad. de la peau, Urines troubles.
Avaries : Traitement du Doct. Ehrlich, neurasthénie, épuisement, maladie des femmes. Troubles mensuels.
Epilepsie : Traitement nouveau.
Consultat. : 2 fr. tous les jours de 12 à 8 h., exc. mardi et vendredi, le dimanche de 8 à 12. (1280)

MERCURE ET ETAIN
Payons très cher, 188, r. des Tanneurs, Brux. (2918)

ON DESIRE acheter d'occasion broch. théâtrales. Ecr. B. K. 6, b. journal. (2771)

EXCELLENTS clapiers et niches à vendre, parf. état, pr. neufs, H. S. 9, bur. du journal.

DORURE
en poudre, même hors usage. Payons très cher, 188, rue des Tanneurs. (2939)

PILULES DES DAMES
merveilleuses contre douleurs, retards, suppressions des époques.
Pharm. MICHEL
2, R. des Fabriques
BRUXELLES

ACCOUCHEUSE
Diplômée 1re cl. en Belgique et en France
RETARDS Nouv. méth. garantie sans dang. Prix mod.
14 Place des Martyrs. (Près rue Neuve)

MALADIES SECRETES
REINS - VESSIE
20 ans de succès
Les Capsules du Docteur Davidson guérissent radicalement, sans inject., sans interruption de travail, à tout âge et chez les 2 sexes toutes les maladies et inflammat. des *Voies urinaires, reins et vessies* ; écoulements, échauffem., goutte milit., prostatite, cystite, albuminerie, pertes blanches, urines troubles, brûlantes, et à filaments, urines fréquentes ou difficiles, pertes séminales, gravelle, *jamais aucun insuccès*, même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules : 3 fr. Dépôt à *Bruxelles-Nord*, Pharmac. des Croisades, 15, r. des Croisades ; *Charleroi*, Lefèvre, 68, r. de Marcinelle ; *Liége*, Goossens, 104, r. de la Cathédrale ; *Anvers*, De Beul, 57, Longue rue Neuve ; *Gand : De Moor*, rue de Bruges, 38. (1231)

Mme MARION
CONSEILS SURS
Santé - Héritage
Procès - Mariage
Discrétion absolue
Réussite certaine
24, r. Joseph Claes
Brux.-Midi. (2813)

MESDAMES
si vous avez les
EPOQUES
difficiles, douloureuses ou irrégulières, employez le *Remède du Doct. Thompson*, qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale.
Prix : 6 fr. le 1/2 ; 10 fr. le complet.
PHARMACIE DES CROISADES
15, r. des Croisades, Bruxelles-Nord.
Préservatifs pour les deux sexes (Catalogue illustré donnant la description des articles et appareils préventifs les plus nouveaux et les plus efficaces. Discrétion. Prix : 2 éch. 1 fr. (1283)

- VIN GUBER -
SEUL VRAI
PECTORAL
2 fr. 50 LE FLACON dans t^es les pharm.
PECTORAL COQUELUCHE
TOUX — RHUME
Soulagement rapide par le SIROP D'ESCARGOTS, 1 franc : Delacre, Brux. ; Dewolf, Hecq ; Dryon, Lagrange, Vanderlinden-Ceoremans. (1974)

ACCOUCHEUSE
Diplômée, 26 ans pratique, reçoit pensionnaires à toutes époques. Consultations secrètes, retards. Mme Bougelet, 48, rue de Parme, 48 (Porte de Hal), Saint-Gilles-Bruxelles. (2402)

SPECTACLES

BOIS-SACRE. — Tous les soirs, à 8 h.

FOLIES-BERGERE. — A 9 h., « La Petite Mariée ».

GAITE. — Tous les soirs, à 8 h., « Zaza » (Mme Rachel, M. Berryer). Lundi, jeudi, dimanche, matinée à 2 h. 1/2. Samedi, à 5 h. 1/2. Samedi de Madame.

LA CIGALE, rue Neuve. — A 8 h. 3/4, « Chante Cigale », revue.

MAISON DE VERRE, 87, rue Notre-aux-Loups. — Tous les soirs, à 9 h., « La Revue de chez Devère ».

MOLIERE. — A 9 h., « L'Abbé Constantin ».

OLYMPIA. — A 8 h., « Miquette et sa mère ».

PALAIS DE GLACE. — Relâche en matinée. Le soir, à 8 h. 1/2, « Les Brigands ».

PATHE-PALACE. — A 8 h. 1/2, « Véronique ».

SCALA. — A 9 h., « La Revue ». Dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 4 h.

THEATRE DU WINTER. — A 9 h., « Nitéla ».

THEATRE VARIA. — Music-hall, variétés. Samedis, dimanche et jeudis, à 6 h. ; dim. à 4 h. mat.

TROCADERO. — M. Van Obbergh, bar. Opéra de Nice, Reine d'Avanzi, soprano Th. Royal Monnaie, « A fin Courant », film 4 parties.

VIEUX-BRUXELLES. — A 8 h. 1/2, « Rip-Rip », opéra comique en trois actes de Planquette (Mme Meg de Cock, MM. Loriaux, De Raeve, Delsey, Dupuis, etc.). Entr. gén. 0.50. Cons. non obligat. Matinées les dim., lundis et jeudis, à 4 h. 1/2.

UNION THEATRALE BELGE. — Au programme du 4-10 février : « Jules César », drame historique en 8 actes ; « Le Singe amoureux », comique ; « Une visite à l'Institut Pasteur » ; « L'Expiation d'un Frère ».

HET VLAAMSCH TOONEEL (Alhambra), Boul. de la Senne (voir l'affiche détaillée du jour).

VLAAMSCHE SCHOUWBURG, rue de Laeken. — Dimanches (matinée et soirée) et lundi, à 8 h. 1/2. (Voir affiche du jour).

PRADO, Pl. Comman., Molenb. — Dim. (mat. et soirée), lundis, jeudis et samedis, voir affiche).

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 19. Spectacle varié, 1,500 pl. Ent. libre. Vendredi, nouv. débuts.

MAJESTIC, 42, boul. du Nord. — Programme de famille. Orchestre de premier ordre.

AU MOKA, 124, Boulevard du Nord. — Concert *symphonique. Tea-Room.*

SPLENDID CINEMA, 17, Boul. Jardin Botanique. — « Le Rideau Tragique », drame en 3 actes, film d'art, etc.

TRIANON-CINEMA, 48, rue Neuve. — Spectacle de famille, de 6 1/2 à 12 h.

CINEMA DU PROGRES, rue du Progrès. — De 6 h. 1/2 à 12 h., séances permanentes.

CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne. — Spectacle de famille.

Imprimerie Financière et Commerciale,
1, Quai du Chantier, Bruxelles.

SAVON
Beau savon mou verdâtre, **TRES CONSISTANT** qualité et pureté garanties, fr. **3.40** le kil. ; 2e qualité, également très consistant et garanti pur, fr. **1.75** le kilo ; savon de Marseille véritable à fr. **3.50** le kilo.
SAVONNERIE DES QUATRE-VENTS, 92, rue des Quatre-Vents, 92. — BRUXELLES